



MONTEBELLO
BRASSE-CAMARADE ÉTUDIANT
AU CAUCUS LIBÉRAL A 10

CURZI EN COLÈRE
RIEN NE VA PLUS ENTRE
ARTISTES ET ENSEIGNANTS A 11



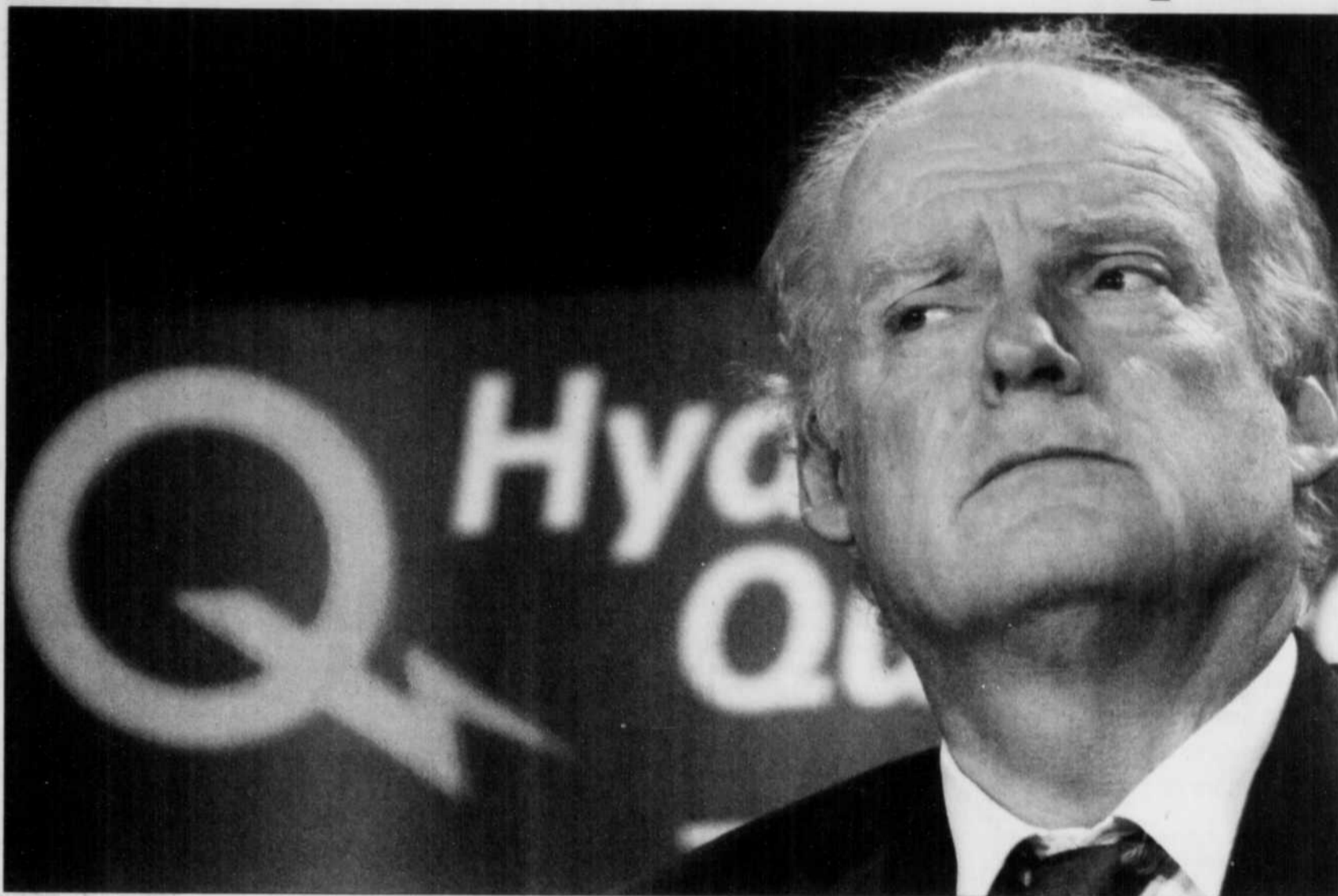
LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

LE SOLEIL

www.cyberpresse.ca

QUÉBEC, LE JEUDI 17 FÉVRIER 2005

Hydro fait son « mea culpa »



Le grand patron d'Hydro-Québec, André Caillé, a affirmé hier que la sécurité de ses installations était passée « en mode opérationnel ». Pourtant, au même moment, un autre reporter télé et son cameraman réussissaient à s'introduire sans être importunés dans la centrale LG-2.

La SQ enquêtera sur la sécurité des grands barrages

PIERRE COUTURE ET SIMON BOIVIN
PCouture@lesoleil.com et SBoivin@lesoleil.com

■ Après avoir tenté la veille de nier les faits, Hydro-Québec a finalement reconnu hier que d'importantes failles subsistaient toujours dans la protection de ses grands barrages, et ce, plus de trois années et demie après les événements du 11 septembre 2001.

«Ça peut paraître long, mais on reconnaît qu'il y a encore des lacunes à corriger», a indiqué Thierry Vandal, président d'Hydro-Québec Production, lors d'un point de presse tenu en catastrophe dans la métropole en présence du grand patron de la société d'État, André Caillé.

La diffusion mardi et hier de reportages effectués par Radio-Canada a démontré hors de tout doute que les mesures de sécurité prises aux centrales de LG-2 et de Manic-5 étaient déficientes.

Et pendant qu'Hydro-Québec défendait sa gestion du risque hier après-midi, un autre reporter télé et son cameraman, ceux-là du réseau TVA, réussissaient à s'introduire sans être importunés dans la centrale LG-2. Le reportage du journaliste Maxime Landry a ainsi prouvé que les nouvelles pratiques d'Hydro n'étaient toujours pas en place hier.

Quoi qu'il en soit, Hydro-Québec a finalement admis que, depuis septembre 2001, les mesures de sécurité appropriées n'avaient pas été mises au point dans ses complexes hydroélectriques pour parer à la menace terroriste. Par exemple, les portes des centrales n'étaient pas toutes fermées à clé et l'intégration des différents systèmes de sécurité restait à compléter.

TON PLUS CONCILIANTE

Sur un ton plus conciliant de celui emprunté la veille, André Caillé a défendu la sécurité des installations d'Hydro, affirmant être passé « en mode opérationnel ». En clair, des rondes de surveillance 24 heures sur 24 auront désormais lieu dans toutes les centrales de plus de 100 mégawatts (MW) — il y en a une quarantaine au Québec. Des rondes étaient déjà en vigueur dans les sites des centrales de Beauharnois et de Gentilly-2. Hydro a aussi suspendu toutes les visites publiques de ces installations.

Le coût de ces nouvelles mesures devrait d'ailleurs s'élever à 100 000 \$ par jour, a fait va-

loir Thierry Vandal. Annuellement, la facture supplémentaire pourrait se chiffrer à environ 35 millions \$.

LA SQ EN SCÈNE

L'annonce de ces nouvelles mesures n'a toutefois pas empêché le ministre de la Sécurité publique, Jacques Chagnon, de confier à la Sûreté du Québec (SQ) le mandat de les réviser s'il le fallait. Et si des lacunes sont dévoilées, le gouvernement n'a pas l'intention de porter le bonnet d'âne à la place de la société d'État.

« Le fait qu'on me dise que, dorénavant, il pourrait y avoir cette surveillance laisse présumer que peut-être elle n'était pas là », a précisé le ministre.

Si tout le contenu des reportages de Radio-Canada se révèle véridique, chose que conteste toujours Hydro-Québec, ces « documents troublants et instructifs doivent servir de base pour faire des correctifs », a dit M. Chagnon.

Pour l'instant, le ministre a demandé à la SQ de faire une analyse de la qualité des politiques et des protocoles de sécurité en place chez Hydro-Québec. Un rapport doit lui être transmis « dans quelques semaines ». Il n'exclut pas l'hypothèse que la responsabilité des patrouilles sur les barrages puisse, à terme, incomber à la SQ.

Le ministre responsable d'Hydro-Québec, Sam Hamad, a lui aussi demandé à la société d'État de lui transmettre un rapport d'état de la situation. D'après lui, le milieu financier et les clients

Voir HYDRO en A 2

LA QUESTION DU JOUR

QU'EN PENSEZ-VOUS ?

Pensez-vous que le pdg d'Hydro-Québec, André Caillé, devrait démissionner ?

ÉCRIVEZ-NOUS À opinion@lesoleil.com Pour que votre commentaire soit publié, vous devez fournir votre nom, votre adresse et votre numéro de téléphone.



Lors de la commission d'enquête sur le verglas en 1998, Roger Nicolet avait constaté des lacunes de sécurité dans des installations d'Hydro à Montréal. L'information n'avait toutefois pas été consignée dans son rapport final.

Roger Nicolet avait découvert des brèches en 1998

PIERRE-ANDRÉ NORMANDIN
PANormandin@lesoleil.com

Absence d'agents de sécurité et de caméras de surveillance. Clôtures inadéquates. Portes déverrouillées. Lors de la commission d'enquête sur le verglas en 1998, l'ingénieur Roger Nicolet avait constaté ces lacunes de sécurité dans certaines installations d'Hydro-Québec... à Montréal.

« Nous avons effectivement constaté qu'il y avait un problème de sécurité à certains postes de répartition, dont un en particulier à Montréal », indique l'ingénieur, joint par LE SOLEIL hier.

Directement communiquée à la direction d'Hydro, l'information n'a toutefois pas été consignée dans le rapport final de la commission d'enquête sur le verglas. « Notre enquête visait surtout la sécurité de l'alimentation en électricité et le transport sur les lignes sollicitées de façon extraordinaire

Voir NICOLET en A 2

À lire aussi

- Les clients d'Hydro-Québec s'inquiètent A 3
- Les syndicats jouent de prudence A 3
- Les Américains échouent à surveiller tous leurs barrages A 4
- Le journaliste Latreille raconte son « coup de chance » A 4
- L'éditorial de Brigitte Breton A 14

Partie terminée

Bettman annule la saison de la LNH

CARL TARDIF

CTardif@lesoleil.com

La partie est terminée ! Devant l'impossibilité d'améliorer le système économique de son circuit, le commissaire Gary Bettman a officiellement annulé la saison 2004-2005 de la Ligue nationale de hockey, hier après-midi. « C'est une journée triste et regrettable que nous aurions tous préféré éviter », a-t-il admis au 154^e jour du lock-out déclenché le 15 septembre.

La décision survient au lendemain d'un échange d'offre et de contre-offre entre la LNH et l'Association des joueurs. Les deux parties, qui avaient fait des concessions importantes sur leurs principes de base, n'ont même pas pris la peine de se parler à nouveau, hier matin, pour mettre un point final au conflit.

Le dernier écart n'était pourtant plus que de 6,5 millions \$ entre l'exigence des propriétaires pour un plafond salarial de 42,5 millions \$ et la demande des joueurs de l'établir à 49 millions \$. « Nous n'étions pas aussi près que certains le spéculent. Nous étions même encore loin l'un de

Voir LNH en A 2

À lire aussi

- Lemieux prend la part des proprios S 2
- Le Canadien perd 20 millions \$ S 3
- La chronique de Maurice Dumas S 5
- Un tort immense, craint Carbo S 6
- La LNAH soulagée S 7



MÉTÉO

Max. -5, min. -14
Généralement ensoleillé, passages nuageux dans la nuit. Détails page S 20.

Précipitations (avant hier)
Ce mois-ci: 23 cm L'an dernier: 43,6 cm
Cet hiver: 167,5 cm L'hiver dernier: 225,9 cm

SOMMAIRE

Agenda	B 6	Décès	C 7
Bandes dessinées	B 7	Horoscope	B 7
Bourses	C 5	Loteries	A 7
Bridge	S 15	Météo	S 20
Chroniqueurs		Mot mystère	B 7
Julie Lemieux	B 3	Mots croisés	B 7
François Pouliot	C 3	Petites annonces	S 16
Normand Provencher	A 5	Télévision	B 2
Michel Vastel	A 15		

QUÉBEC, 109^e ANNÉE, N° 50
FLORIDE, 1,89 \$ US
MONTREAL, OTTAWA 87c PLUS TAXES
65c PLUS TAXES 6 27657 00074 2

TANGUAY Magasinez chez Tanguay et devenez **MILLIONNAIRE** en argent comptant non-imposable. Un client Tanguay gagnera **1 000 000 \$**. Vous êtes éligible à chaque semaine pour devenir finaliste (Billets cumulatifs).

POUR NOUS JOINDRE

Abonnements	686-3344
	1-866-686-3344
Carrières et professions	686-3270
Petites annonces	844-4444
Promotion	686-3342
Publicité détaillants	686-3435
Publicité générale	686-3270
Rédaction	686-3394
Renseignements	686-3233

LE SOLEIL, une division de 3834310 Canada Inc., est publié et édité par LE SOLEIL, 410, boul. Charest Est, case postale 1547, succursale Terminus, Québec (Québec) G1K 7J6. LE SOLEIL est imprimé au 5000, rue Hugues-Randoin, bureau 4, à Québec (Québec) G2C 2B4, par Transcontinental de la Capitale, une filiale de Transcontinental Inc., 1, place Ville-Marie, bureau 3315, Montréal (Québec), H3B 3N2.

Envoi de publication - Numéro de convention 40065022. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

SAMEDI

DANS LE SOLEIL

LA SOUS-ESTIMÉE BETTERAVE



Les pays d'Europe de l'Est en ont presque fait l'emblème de leur culture gastronomique, avec leurs célèbres salades et le bortsch. Cependant, la betterave a du mal à se faire un nom ici. Cet humble légume-racine a pourtant un profil de star.

Dans le cahier **Style**

SÃO PAULO, UNE VILLE INSOUÇONNÉE



Difficile d'imaginer qu'une ville puisse avoir ce visage: une immense étendue de tours, un horizon découpé en dents de scie, un ciel gris de poussière et de gaz d'échappement, des rues défoncées, des boulevards encombrés et... un côté fascinant.

Dans le cahier **Voyages**

BUDGET FÉDÉRAL

Famille recherchée

LE SOLEIL est à la recherche d'un couple avec enfants qui accepterait de rencontrer notre journaliste et un fiscaliste le jour du budget fédéral, le mercredi 23 février, afin d'en analyser l'impact sur une famille de la classe moyenne. Comment Ralph Goodale répondra-t-il à vos attentes? Si vous êtes intéressés, écrivez-nous à redaction@lesoleil.com.

PRÉCISION

La Ville de Québec et non la CMQ

Dans notre texte d'hier sur les causes du récent smog historique à Québec, il aurait fallu lire que la nouvelle Ville de Québec, plutôt que la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ), fait usage de mazout lourd, aussi appelé bunker C.

C'ÉTAIT HIER

2003 — L'accès en voiture au centre de Londres devient payant afin de réduire de 20% la circulation dans les rues régulièrement bouchées de la capitale britannique. — Une bousculade dans une discothèque de Chicago après une dispute fait 21 morts et 57 blessés.

2001 — Échoué volontairement, un cargo laisse 908 immigrants clandestins kurdes sur une plage de Saint-Raphaël, en France.

2000 — Ottawa décide que la Banque du Canada n'émettra plus de billets de 1000\$, trop commodes pour le blanchiment.

1992 — À Milwaukee, Jeffrey Dahmer est condamné à la prison à vie pour 15 meurtres ainsi que cannibalisme.

1984 — Combats entre forces irakiennes et iraniennes, à 150 km à l'est de Bagdad, qui feront en deux jours plus de 4000 morts.

1982 — À Londres, où est gardé depuis 1867 l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, le Parlement accepte le principe d'une nouvelle Constitution canadienne, suivant la demande d'Ottawa.

1972 — Richard Nixon amorce la première visite d'un président américain en Chine communiste.

1965 — Le premier ministre Lester Pearson annonce que l'âge pour toucher la pension fédérale passera peu à peu de 70 à 65 ans.

HYDRO

Suite de la Une

américains ne seront pas inquiétés outre mesure par les reportages du journaliste Christian Latreille. « La réputation d'Hydro-Québec est connue, dit-il. Nos partenaires savent qu'Hydro-Québec assume normalement ses responsabilités. »

À la décharge de la société d'État la plus rentable au Québec, le ministre Hamad fait valoir que peu d'accidents se sont produits par le passé. « Je n'ai pas besoin de les défendre là-dessus. Il n'y a pas eu de problèmes depuis des années. » Mais il estime néanmoins que les Québécois sont « chanceux » que rien de malheureux ne soit survenu.

BLÂME À HYDRO

Chose certaine, aucun des ministres interrogés hier ne veut porter le blâme si des failles majeures sont mises à jour dans le système de sécurité d'Hydro-Québec. La responsabilité de la sécurité des installations incombe « depuis longtemps » à la société d'État, affirme le ministre Jacques Chagnon, qui ne fait que permettre la présence de constables spéciaux sur les lieux. « On assure un suivi, mais on ne peut pas vérifier tous les jours sur chacun des barrages pour voir si Untel est bien en fonction », ajoute M. Chagnon.

Et même s'il est responsable d'Hydro-Québec, le ministre Hamad affirme que « la sécurité des installations, ce n'est pas la responsabilité du ministre. C'est la responsabilité d'Hydro-Québec. Mais le gouvernement demande à Hydro-Québec de démontrer que la sécurité est maintenue. »

PAS DE DÉMISSION

Pour l'instant, personne ne considère que le président d'Hydro-Québec, André Caillé, est directement responsable de ce qui s'est produit, a souligné le premier ministre Jean Charest, hier. Sa démission n'est donc pas demandée. « Hydro-Québec est une grosse société d'État qui a de nombreuses activités, je ne m'attends pas à ce qu'elle soit exempte de controverses et de questions de temps en temps, a affirmé le premier ministre. M. Caillé fait bien son travail. »

NICOLET

Suite de la Une

par des conditions météorologiques. C'était avant le 11 septembre... »

L'ingénieur a néanmoins sauté sur l'occasion pour souligner cette absence de surveillance en plein cœur de la métropole. « On avait jugé nécessaire de le signifier à Hydro-Québec même si ça débordait de notre mandat premier, précise M. Nicolet. Parce que ça nous semblait évident que ça demandait des correctifs. »

« On n'était pas à l'abri d'opérations de sabotage qui auraient pu interrompre l'alimentation de quartiers importants de Montréal », poursuit M. Nicolet. Il refuse toutefois d'identifier le poste en question puisque l'ingénieur n'a assuré aucun suivi de son observation. Il ne peut donc pas certifier que des amé-

En 1992, d'autres enquêteurs mandatés par Hydro avaient observé de nombreux manquements en matière de sécurité

liorations ont été effectuées. Impossible également d'évaluer combien de résidences et d'entreprises sont reliées à ces installations qui « couvrent un secteur important de la ville. »

Malgré ses observations, Roger Nicolet a été passablement surpris des deux reportages de Radio-Canada présentés mardi soir. Il a toutefois refusé d'élaborer davantage sur le sujet.

DEUX VISIONS

En 1992, d'autres enquêteurs mandatés par Hydro-Québec avaient observé de nombreux manquements en matière de sécurité au sein de la société d'État. Psychologue et consultant en sécurité, Martin Courcy a fait partie de cette équipe embauchée à la suite de la crise de Kanesatake en 1990 et des craintes soulevées par la première guerre du Golfe en 1991.

Plusieurs lacunes soulignées par les reportages de Radio-Canada avaient déjà été identifiées au début des années 90. Même si la situation ne sem-

ble pas s'être améliorée, M. Courcy ne croit pas que la direction d'Hydro-Québec soit irresponsable pour autant. « Il y a une culture d'entreprise pour la sécurité, assure le psychologue. Il manque peut-être le suivi. »

Les spécialistes embauchés ont proposé d'instaurer des contrôles d'accès dans la majorité des centrales. À l'époque, deux visions s'affrontaient au sein d'Hydro-Québec. Certains privilégiaient une approche musclée avec des agents armés, alors que d'autres préféraient opter pour une sécurité industrielle plus conventionnelle.

La société d'État disposait alors d'une force de sécurité d'agents armés, Sûreté Hydro-Québec, pouvant procéder à des arrestations. En 1997, ces gardiens ont délaissé leurs armes à feu pour devenir des « constables auxiliaires ». « C'est une approche beaucoup plus appropriée, estime M. Courcy. Après tout, Hydro-Québec est une entreprise. »

Le psychologue rappelle toutefois qu'il est difficile de sécuriser l'ensemble du réseau d'Hydro-Québec en raison de son étendue. En témoignent les dommages causés par des explosifs à un pylône d'Hydro-Québec en Estrie au début du mois de décembre.

« Je suis allé dans des pays en Amérique du Sud où on fait sauter un pylône par jour. Tout le long des lignes, on voit des gardes armés de mitraillettes dans des miradors. Je ne crois pas qu'on en soit là. » M. Courcy estime plutôt que la société d'État doit améliorer la surveillance de ses installations stratégiques. « L'évaluation de la Sûreté du Québec devra avoir une approche globale et intégrée. Il faut regarder la problématique dans son ensemble. »

En effet, plusieurs mesures correctives pourraient se révéler vaines si elles sont mal appliquées. « Une guérite sans gardien, ce n'est pas efficace. Et des caméras, c'est bon seulement quand quelqu'un regarde les images. Ça prend des haut-parleurs pour demander aux gens qu'est-ce qu'ils font là. » Mais si les intrus refusent de collaborer, encore faut-il envoyer des agents sur place.

LNH

Suite de la Une

l'autre. Si l'on multiplie les 6,5 millions par 30 équipes, ça faisait les 200 millions \$ », soulignait le commissaire, dans sa conférence de presse diffusée du Westin Times Square de New York.

GAGNÉ NE COMPREND PAS

« Je ne comprends pas. Ça fait cinq ans que j'évolue dans la LNH et on a toujours dit qu'il n'y aurait pas de saison sans un plafond salarial. On accepte d'en avoir un et, en plus, on maintenait la réduction de nos salaires de 24%. Et malgré tout cela, Bettman annule la saison. Au cours des derniers jours, les joueurs ont pensé beaucoup plus à sauver le hockey qu'à l'argent », précisait Simon Gagné, attaquant des Flyers de Philadelphie qui séjourne à Québec depuis le début du lock-out.

Effectivement, l'AJLNH se pliait à l'idée de se voir imposer un plafond salarial en même temps que la Ligue acceptait de ne plus tracer un lien entre les salaires et les revenus. À la suite du dénouement, les dernières propositions patronales ne sont déjà plus sur la table.

« Nous ne pouvions absolument pas vivre avec un plafond salarial de 49 millions \$. On s'en allait vers la même situation dans quelques années. La dernière offre (celle de 42,5 millions \$) dépassait nos limites comme organisation, mais nous avions décidé d'aller de l'avant. Nous sommes à la recherche d'un système qui va permettre à Montréal d'avoir une équipe compétitive à chaque année », précisait pour sa part le président du Canadien, Pierre Boivin, dans un point de presse au Centre Bell suivant celui du commissaire.

M. Marcel Aubut, qui était un membre influent du bureau des gouverneurs de la LNH lors du lock-out de 1994-1995,



Gary Bettman s'est dit désolé pour les amateurs de hockey.

n'a pas voulu commenter l'annulation de la saison. L'ancien président des Nordiques a cependant tenu à préciser au SOLEIL que tout ce qu'il avait prédit à l'époque s'était réalisé, mais en 10 fois pire que prévu.

La Ligue nationale n'avait pas l'intention de se contenter d'une solution à court terme. Selon des chiffres contestés par l'Association, la LNH a dévoilé des pertes de 273 millions \$ en 2002-2003 et de 224 millions \$ en 2003-2004. Dans le système actuel, 75% des revenus générés par les équipes seraient versés aux joueurs.

« Nos clubs ont perdu assez d'argent. Depuis une décennie, les joueurs ont été payés à leur juste valeur et nous sommes encore disposés à le faire. Ça fait trop longtemps qu'on vit dans un système qui ne fonctionne pas. En

l'améliorant, il serait possible d'offrir un meilleur produit et d'avoir des franchises plus solides. Les joueurs ont cependant toujours refusé de nous croire et de vérifier nos états financiers », ajoutait Bettman, qui se disait désolé auprès des amateurs de hockey.

GOODENOW ACCUSE

Du côté de l'AJLNH, on disait que l'inévitable aurait pu être... évité. « Je ne croyais pas qu'il en arriverait à commettre l'impensable. Il (Bettman) peut bien s'excuser, car c'est de sa faute. Depuis le début du processus, nous n'avons jamais eu l'impression d'avoir un interlocuteur qui voulait négocier. Toutes nos offres sont allées dans la direction des propriétaires. Les joueurs n'ont jamais réclamé un cent de plus », a déclaré le directeur exécutif de l'Association des joueurs, Bob Goodenow, en fin d'après-midi dans sa réplique en provenance de Toronto.

Après avoir fermé les livres sur la saison actuelle, la LNH préfère regarder devant elle. Selon Bettman, les équipes de la LNH se prépareront en prévision d'un calendrier en 2005-2006. Il a aussi affirmé qu'il y aurait un repêchage avant le début d'une éventuelle saison. Le commissaire a cependant averti que le prochain système économique devrait inclure un lien entre les revenus et les salaires, un point qu'il avait abandonné en début de semaine. « On verra bien s'il faut répartir à neuf », commentait Goodenow.

Ainsi, la coupe Stanley ne sera pas attribuée pour la deuxième fois de son histoire, mais pour une raison bien différente. En 1919, la finale entre Montréal et Seattle avait pris fin prématurément à cause de la grippe espagnole. La LNH devient donc la première des quatre ligues de sport professionnel (hockey, baseball, football, basketball) en Amérique du Nord à annuler une saison entière.

100\$
de rabais*
Sur votre monture



Choisissez une paire de lunettes complète (verres et monture) parmi nos **Montures Tendance** et obtenez **100\$ de rabais** sur le prix régulier de votre monture.

MARCHANT
OPTOMÉTRIE ET LUNETTERIE

*Lunettes à titre indicatif seulement. Un rabais par achat par client. Ne peut être combiné à aucune autre promotion. Voir détails en magasin. Valable dans la province de Québec seulement. Cette offre prend fin le 10 avril 2005.

MAINTENANT **18** mois

Dr René Marchand, Optométriste

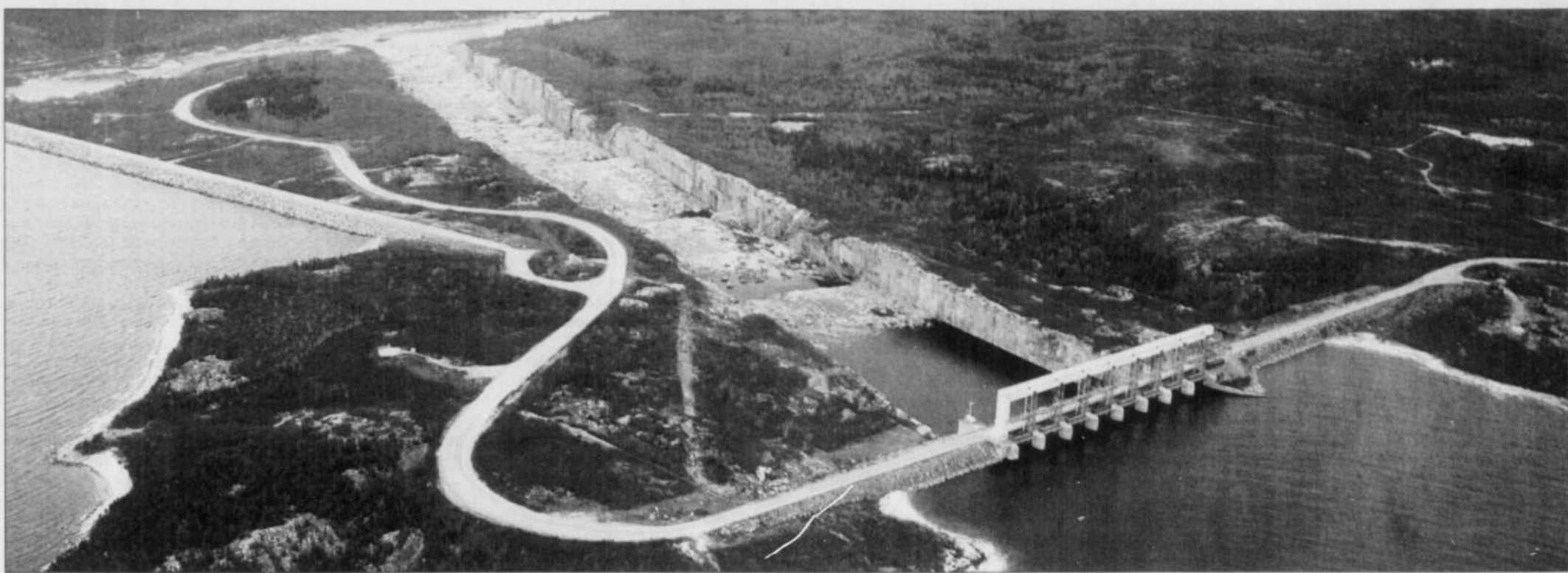
Examen de la vue sur place • Acceptons les prescriptions de l'extérieur

Place Laurier 653-6611

Les Saules 877-9456 (Voisin d'Ameublements Tanguay)
Centre Médical Mailloux 661-6552 • Saint-Raymond 337-6751
Donnacona 285-1333 • Saint-Marc-des-Carrières 268-3933

ACTUALITÉS

SÉCURITÉ DES INSTALLATIONS D'HYDRO-QUÉBEC



La sécurité de la centrale Robert-Bourassa (LG-2) a été mise à rude épreuve par la visite de journalistes au cours des derniers jours.

ARCHIVES LE SOLEIL

Des clients d'Hydro inquiets

PIERRE COUTURE
Pcuture@lesoleil.com

Les images des reportages montrant des mesures de sécurité défaillantes aux centrales de LG-2 et de Manic-5 auront eu pour effet de soulever l'inquiétude de clients d'Hydro-Québec de l'extérieur de la province.

Selon le président d'Hydro-Québec Production, Thierry Vandal, la diffusion des reportages du journaliste Christian Latreille de la Société Radio-Canada (SRC) ont alerté plusieurs importants clients, notamment les

États du Vermont, de New York et de la Nouvelle-Angleterre.

« C'est très troublant. Disons que ça réveille », a souligné de son côté au SOLEIL le maire de Cornwall, Phil Poirier. La ville ontarienne de 45 000 habi-

tants a un contrat d'approvisionnement garanti avec Hydro-Québec depuis plusieurs dizaines d'années. En tout et pour tout, la société d'État fournit tout près de 105 mégawatts (MW) à des clients résidentiels et aussi commerciaux de Cornwall.

Au cours des prochains jours, le maire Poirier promet d'ailleurs de s'enquérir des nouvelles mesures de sécurité mises de l'avant par la société d'État. « Moi, ce qui m'intéresse, c'est de savoir que tout sera fait pour que cette situation ne se reproduise plus jamais », a-t-il laissé entendre.

VERMONT

Outre Cornwall, l'État du Vermont a aussi un contrat d'approvisionnement ferme (335 MW) avec Hydro. Des représentants de l'État comptent aussi exiger des explications à la société d'État.

Toutefois, la Vermont Joint Owners, le consortium d'entreprises du Vermont qui achète de l'électricité à Hydro, n'a pas l'intention de rouvrir son contrat d'un milliard de dollars étalé sur 20 ans. « On veut surtout savoir ce qui sera fait », a affirmé le porte-parole Scott Coors.

En 2004, Hydro-Québec a connu une autre bonne année au chapitre des exportations d'électricité. Car contrairement aux prédictions de ses dirigeants, la société d'État n'a pas acheté plus d'électricité qu'elle n'en a vendu.

Hydro a ainsi vendu 2,5 térawattheures (TWh) — principalement à l'État du Vermont et à la Ville de Cornwall — sur les marchés extérieurs et a acheté 1 TWh.

L'exportation de 1,5 térawattheure a rapporté 400 millions \$, ou l'équivalent de 25 cents le kilowattheure, à la société d'État.



Le maire de Bécancour, Maurice Richard, n'est aucunement inquiet par les normes de sécurité à la centrale nucléaire Gentilly 2 et les événements des derniers jours concernant le relâchement de la surveillance chez plusieurs installations hydroélectriques d'importance, n'ont pas ébranlé ses convictions. Il rappelle qu'il y a quelques années, la centrale a réarmé ses gardiens et investi des millions \$ dans ses guérites. Mais compte tenu du contexte des dernières 24 heures, une patrouille de la Sûreté du Québec a été ajoutée sur la voie d'accès menant à la centrale, à partir de l'autoroute 30.

ARCHIVES LE SOLEIL

Le syndicat des employés de centrales juge que le niveau de sécurité est suffisant

PIERRE ASSELIN
PAsselin@lesoleil.com

Les syndicats qui représentent les employés travaillant dans les centrales d'Hydro assurent que le niveau de sécurité est suffisant, mais pour le président du Syndicat des scientifiques de l'IREQ (SPSI), Jean-Marc Pelletier, la situation est inquiétante.

« Même si le reportage (de Radio-Canada) pouvait montrer que les centrales ne sont pas toutes gardiennées, on peut assurer tout le monde qu'on n'accepterait aucun compromis sur la sécurité des centrales, parce qu'il en va aussi de la sécurité de nos membres qui y travaillent », déclarait hier en conférence de presse le coordonnateur des quatre syndicats SCFP, Charles Paradis.

Le Syndicat canadien de la fonction publique représente en tout 17 000 employés de métiers, de bureau, technologues, ainsi que les spécialistes et professionnels d'Hydro-Québec.

Il a indiqué que le nombre de gardiens à la centrale Gentilly avait augmenté, tout comme pour le centre de conduite du réseau ou le siège social. « Il se peut qu'il y ait des lacunes à certains endroits, mais de façon générale on ne peut pas parler d'un problème de sécurité sur la base de deux ou trois centrales », ajoutait-il.

Les deux centrales où le journaliste de Radio-Canada est entré, LG-2 et Manic-5, représentent tout de même à elles seules 20 % de la capacité de production totale d'Hydro, exception faite de Clarendon.

Le représentant syndical a par ailleurs tenu à se dissocier du reportage, auquel, assure-t-il, le syndicat n'a jamais participé. Il a toutefois été moins catégorique quant à la possibilité qu'un ou des employés aient collaboré avec le journaliste, concluant qu'il revient à Hydro de faire sa propre enquête s'il y a des soupçons.

Au SPSI, Jean-Marc Pelletier a critiqué la décision prise par André Caillé en 1998 de limiter ses agents de la paix à un simple rôle de gardiens de sécurité. « On trouvait alors que c'était de l'insouciance et on voit maintenant que la sécurité est passée au deuxième plan. »

Selon lui, la situation actuelle signifie que des centrales ou des postes stratégiques d'Hydro sont vulnérables. « En décembre 2003, Hydro avait demandé à la population de diminuer sa consommation à cause d'un seul fil endommagé sur une de ses lignes de transport. Imaginez si des équipements stratégiques tombaient. Que quelqu'un ait pu entrer aussi facilement dans des centrales aussi importantes est très grave. » Le syndicat professionnel des ingénieurs d'Hydro (SPIHQ) estimait quant à lui que M. Caillé avait peut-être jeté le blâme un peu vite sur des employés syndiqués.

Dans un communiqué, le syndicat affirme qu'il est « primordial qu'il justifie immédiatement ce qu'il entendait lorsqu'il a affirmé : on fera le ménage nécessaire ! Au lieu de tenter de rediriger la responsabilité vers des employés prétendument fautifs, Hydro doit plutôt prendre l'engagement de revoir les mécanismes de sécurité qui protègent ses installations. »

Le syndicat assure ne pas avoir contribué au reportage

TVA se joue à son tour de la sécurité à LG-2

MONTRÉAL (PC) — Un second journaliste, cette fois du réseau TVA, a pénétré hier dans la centrale LG-2 d'Hydro-Québec où, avec son caméraman, il a déambulé pendant près de deux heures tout à son aise, sans jamais être inquiété.

Après trois essais, le journaliste Maxim Landry a trouvé une porte non verrouillée et s'est introduit dans le poste de transformation du barrage Robert-Bourassa, à la baie James. Il est demeuré à l'intérieur une vingtaine de minutes. Il s'est même assis dans un camion d'Hydro-Québec où se trouvait la clé de contact.

« On a crié dans le poste et personne n'est venu. Il était passé 16h », a-t-il raconté une heure après au cours d'une conversation téléphonique diffusée au cours d'un bulletin de nouvelles.

« Je suis étonné parce que ce matin

en partant on voulait aller voir comment les mesures de sécurité avaient été déployées. On a constaté que rien n'a été fait du côté de la sécurité », a indiqué le journaliste.

« On a vu une caméra de surveillance mais aucun gardien de sécurité. On s'est promené sur les digues, près de l'évacuateur de crues, avec 19 millions de mètres cubes d'eau derrière nous, et jamais personne n'est venu nous demander ce qu'on faisait là », a-t-il raconté.

Le reportage, diffusé au bulletin de nouvelles de 22h, montre effectivement le journaliste à l'intérieur d'installations, où il ne rencontre âme qui vive. On le voit également à proximité du barrage, à l'extérieur, où lui et son caméraman ne seront jamais interpellés par un quelconque employé d'Hydro-Québec, encore moins par un agent de sécurité.

EN BREF

Landry et Dumont troublés

Le Parti québécois a balancé une volée de bois vert à Hydro-Québec et au premier ministre, Jean Charest, au sujet des révélations de Radio-Canada sur la sécurité des plus grosses centrales hydroélectriques de la province. « Qu'est-il arrivé des mesures de sécurité que la société d'État disait avoir prises après le 11 septembre ? » a demandé M. Landry par voie de communiqué, dans lequel il accuse le premier ministre de ne pas avoir fait preuve de leadership. Assassine envers Hydro-Québec, la députée Rita Dionne-Marsolais s'en est prise à Hydro, l'accusant de « souffrir depuis un certain temps d'un déficit de crédibilité et de notoriété », réclamant « un sérieux coup de barre » et la révision des primes aux cadres, qui se sont partagés 1,7 million \$ en boni l'an dernier. Du côté de l'ADQ, le chef, Mario Dumont, a dit s'inquiéter que cette « nouvelle tuile » tombe sur « deux des ministres les plus faibles » du cabinet, soit Sam Hamad, des Ressources naturelles, et Jacques Chagnon, de la Sécurité publique. « Ce n'est certainement pas de nature à rassurer la population », a-t-il commenté. *Mylène Moisan et PC*

Ottawa reste coi

À Ottawa, le député conservateur Pe-

ter MacKay a soutenu que les lacunes sécuritaires d'Hydro-Québec commandaient une réforme de la Loi fédérale sur la Protection civile. « Il s'agit d'une affaire qui concerne avant tout Hydro-Québec et la province », a rétorqué la ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, Anne McLellan. « Nous travaillons avec le secteur privé, les gouvernements locaux et les provinces, a-t-elle ajouté. Nous sommes en train de développer un plan de protection de l'infrastructure essentielle. » PC

Gardiennage renforcé

Tous les barrages sur la rivière Saint-Maurice font maintenant l'objet d'une surveillance renforcée 24 heures sur 24. Cette mesure fait partie du plan mis en place par Hydro-Québec pour assurer la sécurité autour des installations de la société d'État, à la suite du reportage de Radio-Canada. M. Thierry Vandal, président Hydro-Québec Production, a confirmé au *Nouveliste* hier, que cette mesure était déjà en place dans tous les barrages, qu'il s'agisse de La Gabelle, Shawinigan 2, Shawinigan 3, la vieille centrale de Grand-Mère ainsi que la nouvelle centrale Du Rocher, de même qu'à La Tuque et plus au nord, aux barrages Beaumont, la Tranche, Rapide Blanc et Gouli. *Le Nouvelliste*

SÉCURITÉ DES INSTALLATIONS D'HYDRO-QUÉBEC

Le défi de l'impossible

Les Américains n'arrivent pas à assurer la sécurité de leurs 78 000 barrages

JEAN-SIMON GAGNÉ
JSgagne@lesoleil.com

■ Aux États-Unis, bien avant le 11 septembre 2001, on s'est inquiété des conséquences dévastatrices d'un attentat contre un grand barrage. Mais il a fallu se rendre à l'évidence. Impossible de surveiller en permanence les quelque 78 000 barrages du pays.

Dès 1993, un rapport du gouvernement américain s'inquiétait des mesures de sécurité déficientes autour de la Hoover Dam, à la frontière de l'Arizona et du Nevada. À l'époque, seule une poignée d'agents de sécurité et quelques caméras de surveillance protégeaient le gigantesque ouvrage, qui fournit une bonne partie de l'électricité consommée au Nevada, en Arizona et dans le sud de la Californie. Sans compter que le lac artificiel de près de 200 kilomètres de long qui coiffe le barrage fournit de l'eau à 20 millions de personnes et à un nombre considérable d'exploitations agricoles, dans le sud-ouest des États-Unis.

Malgré ce genre de signaux d'alarme

périodiques, les attentats du 11 septembre 2001 ont eu l'effet d'un véritable électrochoc pour les gestionnaires de barrage aux États-Unis. Depuis, les camions transportant des combustibles ou des matières volatiles sont interdits sur la route qui coiffe la Hoover Dam. Des gardes armés ont été placés aux extrémités du barrage. On fait aussi le nécessaire pour empêcher les bateaux de s'approcher des infrastructures. Même les fenêtres des installations construites pour accommoder les nombreux touristes ont été renforcées par une pellicule à l'épreuve des balles et du souffle des explosions.

En fait, depuis 2002, le gouvernement américain assure une surveillance continue de 348 barrages et résér-

voirs névralgiques. Les autorités affirment que des caméras de surveillance y observent en permanence toutes les salles, y compris les stationnements. Récemment, à la Hoover Dam, on a même installé des barrières d'acier actionnées par des leviers hydrauliques permettant de bloquer au besoin l'accès au barrage en quelques secondes. Selon leurs concepteurs, elles peuvent stopper un véhicule de sept tonnes roulant à 80 km/h.

En Afghanistan, on a découvert des photos du barrage de Grand Coulee

Reste que la nouvelle la plus inquiétante pour la sécurité des barrages a été révélée vers la fin de 2001. Dans les ruines d'un édifice laminé par les combats, en Afghanistan, des soldats américains ont découvert des photos représentant le barrage de Grand Coulee, dans l'État de Washington. La menace ne pouvait pas apparaître plus

concrète. Grand Coulee, c'est un véritable mastodonte de 1272 mètres de long, qui constitue la plus importante centrale hydroélectrique du pays.

Les responsables du FBI ont toujours soigneusement évité de relier la découverte des photos à un projet d'attentat précis. Pour calmer la population de l'État de Washington, plusieurs spécialistes de la sécurité ont rappelé que le territoire américain fourmille de cibles potentielles, « bien avant tout ce qui peut exister dans l'État de Washington ». Visiblement rassurée, la Chambre des représentants a même refusé, en 2003, un projet de loi qui prévoyait d'investir 108 millions \$ dans la protection des nombreux barrages de l'État de la côte Ouest.

Car la frénésie sécuritaire montre vite ses limites. Ainsi, on dénombre pas moins de 78 000 barrages dispersés sur le territoire américain, dont environ 10 000 représenteraient un risque pour les populations humaines advenant un attentat. Autant dire que, hormis dans les plus grands ouvrages, les mesures de sécurité

sont souvent minimales. En outre, 58 % des installations appartiennent à des propriétaires privés, qui n'ont pas tous les moyens ou la volonté de payer un escadron de cavalerie pour veiller au grain.

Finalement, sur une note plus légère, il convient de souligner l'initiative du service des eaux et des barrages de l'État de l'Oregon, qui a traduit son site Internet en français. Bien sûr, la traduction reste à peaufiner, comme en témoigne l'extrait qui suit. Mais à cheval donné, on ne regarde pas la bride, paraît-il. « Le nouveau WRIS est un entrepôt des informations se rapportant à arroser les applications droites, les permis, les certificats, les transferts, les locations et les informations liées », peut-on y lire. Et le service conclut, dans une rubrique intitulée *Arrosez l'état droit de mappage*: « (...) Dans 2004 nous avons terminé une régénération de la plus du Deschutes, John Day, le crique de quinze mile et les cuvettes d'Umatilla. Dans 2005 nous concentrerons sur notre plus démodé la cuvette, le Willamette. »



Le journaliste de la SRC Christian Latreille, au moment où il s'apprêtait à s'introduire dans le cœur de la centrale hydroélectrique LG-2, à la baie James.

Le journaliste de la SRC dément les accusations d'André Caillé

Pas de mise en scène, assure Christian Latreille

PIERRE-ANDRÉ NORMANDIN
PANormandin@lesoleil.com

Le journaliste de Radio-Canada Christian Latreille se défend bien d'avoir mis en scène ses reportages illustrant les lacunes de sécurité des grands barrages d'Hydro-Québec. Il assure ne jamais avoir contacté le syndicat pour orchestrer une visite des installations stratégiques de la société d'État.

Mardi soir, à l'émission *Le Point*, le président d'Hydro-Québec, André Caillé, a mis en doute la démarche journalistique du reporter de la station télévisée. Il a principalement accusé M. Latreille d'être de mêche avec des syndiqués souhaitant mettre le feu aux poudres au sein de la société d'État.

« On a fait ça à visière levée, sans caméra cachée, dit Christian Latreille. On n'avait aucun contact sur le terrain. C'est un coup de chance. » Joint hier matin au téléphone, le journaliste a d'ailleurs confié au SOLEIL ne pas encore avoir contacté de représentants syndicaux à ce sujet.

En fait, cette idée de reportage lui serait venue lors d'une émission spéciale de RDI soulignant les 25 ans du barrage LG-2, en novembre dernier. Présent à la visite des installations, M. Latreille dit avoir constaté l'absence de gardiens, de caméras et d'autres systèmes pour décourager d'éventuels saboteurs. « On a été estomaqués. On en a parlé au responsable des relations publiques d'Hydro-Québec et il ne semblait pas voir de problème avec ça. »

Le journaliste interroge ensuite des travailleurs sur place qui, sous le couvert de l'anonymat, confirment l'existence de ces problèmes de sécurité. « Il y avait une source d'inquiétude qui était justifiée, ce n'était pas juste dans ma tête », poursuit M. Latreille.

Réticents au départ, les patrons du journaliste, qui craignent l'échec de ce projet, acceptent fina-

lement d'envoyer le reporter enquêter, début février. « J'ai mis ma tête sur le billot. Si j'échouais, j'étais prêt à assumer l'échec. On aurait très bien pu arriver aux installations et qu'elles soient toutes fermées », dit-il.

Christian Latreille ne cache pas d'ailleurs qu'il n'aurait probablement pas diffusé de reportage s'il avait constaté que les mesures de sécurité avaient été adéquates. « Il n'y aurait pas eu d'intérêt public. Là, il y avait intérêt parce qu'il y avait des lacunes graves. »

« Les deux premières fois qu'on est passé devant la porte de la centrale LG-2, elle était fermée. Mais c'est quand on est passé une troisième fois qu'on l'a trouvée ouverte, relate-t-il. On se demandait pourquoi elle était ouverte. André Caillé nous a fourni la réponse: un camion d'Hydro-Québec était passé juste avant nous autres », dit M. Latreille, assurant à nouveau qu'il n'a eu aucun contact avec le conducteur du véhicule.

En fait, le journaliste affirme n'avoir rencontré qu'une seule fois un employé d'Hydro-Québec lors des tournages qui ont duré plus de quatre heures. « On lui a dit qu'on visitait et il nous a suivis à distance jusqu'à la sortie. »

Le tournage a été effectué en deux parties. L'équipe télévisée s'est rendue à la baie James le mardi 8 février et à la Manic le vendredi 11 février. L'ordre des visites a toutefois été inversé au montage. « On trouvait que nos images à la Manic étaient plus fortes », explique M. Latreille. Les barrages Manic-1, Manic-2, Manic-5 et LG-2, ainsi que les postes de transformation Micoua et Radisson, ont été visités.

À l'intérieur des barrages, l'équipe de tournage s'est aventurée pendant une dizaine de minutes dans LG-2 et une quinzaine dans la Manic-5. « On était nerveux, admet M. Latreille. J'avais peur que les portes se referment. Je ne suis pas un spécialiste des portes de garage. »

Les citoyens de Baie-Comeau dans l'inquiétude

STEEVE PARADIS
Collaboration spéciale

BAIE-COMEAU — Les reportages de Radio-Canada sur la sécurité des installations d'Hydro-Québec ont suscité de l'inquiétude et de nombreuses questions chez des citoyens de Baie-Comeau. C'est que l'un des deux secteurs de la municipalité se trouve à l'embouchure de la rivière Manicouagan.

Sans être inquiet à l'extrême par ce qu'il a vu dans le reportage, le maire de Baie-Comeau, Ivo Di Piazza, s'est dit néanmoins préoccupé. « C'est troublant de voir qu'il semble y avoir des déficiences dans la sécurité d'Hydro-Québec, a déclaré le maire. Les gens se disent qu'il y a un problème si on peut entrer aujourd'hui à Manic-5, le joyau de nos barrages, comme dans un moulin. »

Dès hier matin, M. Di Piazza a contacté les autorités régionales de la société d'État pour savoir comment elle allait resserrer son système de sécurité. Il a reçu la garantie que les mesures allaient être prises rapidement. Le maire a aussi contacté la Sûreté du Québec pour vérifier les mesures en place en ce qui concerne la sécurité des barrages.

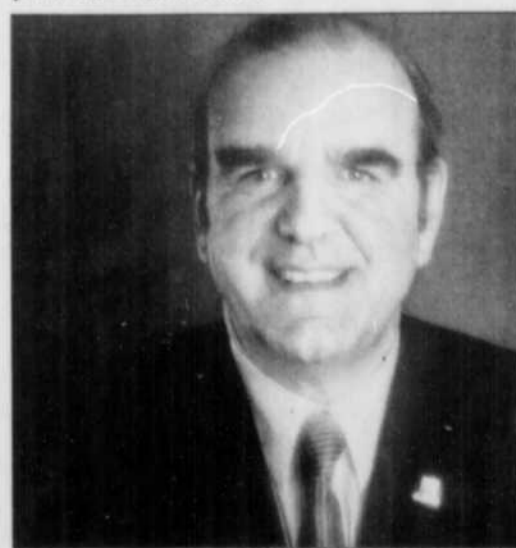
« Hydro m'a assuré qu'une tournée des mesures de sécurité a été faite quelques jours avant le reportage, comme elle le fait régulièrement, a poursuivi M. Di Piazza. Force est d'admettre que cette tournée n'a pas permis d'identifier les lacunes, mais on m'a assuré que les mesures nécessaires seraient prises. »

Rappelant que la question de la sécurité est beaucoup plus sensible depuis le 11 septembre 2001, le maire de Baie-Comeau estime que cette crise est l'occasion propice pour mieux faire en matière de sécurité et prendre tous les

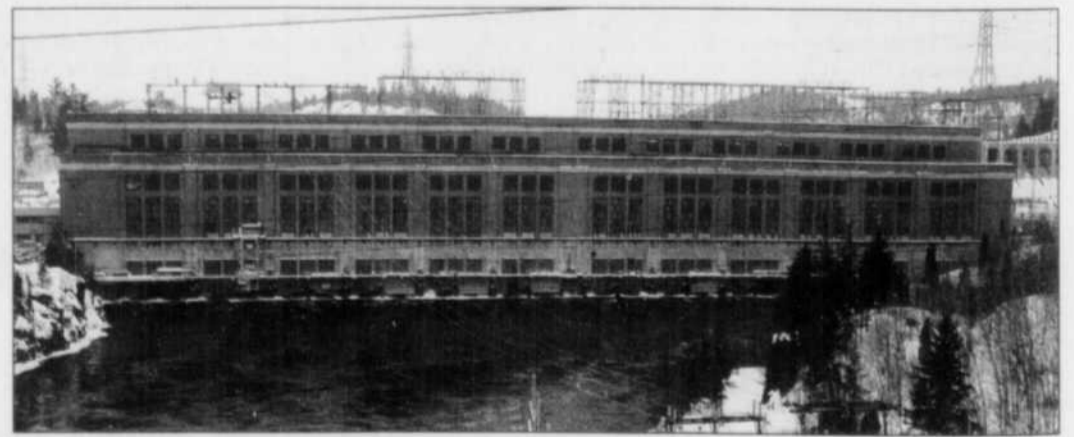
moyens nécessaires pour prévenir les intrusions dans les secteurs sensibles des installations d'Hydro-Québec, particulièrement à Manic-5 et au poste Micoua.

M. Di Piazza souhaite que les élus de la région soient tenus au courant de toute anomalie concernant la sécurité des installations. « Probablement qu'on se dotera d'un mécanisme qui nous permettra d'être informés s'il y a un problème », a-t-il conclu.

La direction régionale Manicouagan d'Hydro-Québec a refusé de commenter la question de la sécurité de ses installations. Elle a référé les demandes d'entrevue à ce sujet au siège social de la société d'État, à Montréal, qui nous a reporté aux propos de la conférence de presse du président André Caillé.



Le maire de Baie-Comeau, Ivo Di Piazza



La barrage d'Isle-Maligne, propriété d'Alcan, à Alma

Supersécurité aux barrages d'Alcan

ALMA (PC) — Alors que la sécurité des installations d'Hydro-Québec est remise en question, chez Alcan, le principal producteur privé d'hydroélectricité au Québec, on doit admettre que l'accès aux centrales du Saguenay-Lac-Saint-Jean est contrôlé de façon impeccable.

Porte-parole de la multinationale dans la région, Renée Larouche explique que l'énergie se veut une priorité pour les alumineries d'Alcan et qu'en ce sens, de nombreuses mesures ont été déployées afin de sécuriser chacune des centrales du réseau d'Énergie électrique.

« En tant qu'entreprise privée, nous devons agir de façon responsable, dit-elle. Nous avons mis en place un programme de prévention et des systèmes de surveillance sont opérationnels sur l'ensemble de notre réseau, et ce, 24 heures par jour, sept jours par semaine. Les barrières sont contrôlées par un système électrique et, en cas d'urgence, nous pouvons en tout temps faire appel à notre personnel de garde. De plus, les constables de la sécurité d'Alcan ont pour tâche d'effectuer des tournées régulières sur nos sites. »

Selon elle, il est cependant impensable de pré-

venir toute forme d'intrusion. « Nous tirons leçon des événements qui se produisent dans l'actualité. Par exemple, après les attentats du 11 septembre 2001, nous avons revu à la hausse le niveau de sécurité de nos installations hydroélectriques », confie Renée Larouche.

Même son de cloche au Syndicat des employés d'Énergie électrique Québec (SEEEQ), alors que le président Pierre Simard fait lui aussi mention de l'attaque terroriste de 2001.

« Le 11 septembre, tout le monde a semblé se réveiller. Chez Alcan, il y a eu une véritable prise en main. La division Énergie électrique s'est donné un plan d'action pour contrôler l'accès aux installations hydroélectriques du réseau, notamment en ce qui a trait aux barrages éloignés », raconte Pierre Simard.

« Lorsqu'un visiteur ou un sous-contractant se présente à la barrière, il y a un contrôle beaucoup plus serré qu'autrefois. Nous avons fait beaucoup de progrès, mais je persiste à croire qu'au lieu de notre système de carte magnétique, Alcan aurait avantage à placer un employé en permanence. »



Le pont de la honte

Normand PROVENCHER NProvencher@lesoleil.com

« Dans la ville où je suis né, le passé porte le présent comme un enfant sur ses épaules. »

Il y a neuf ans, Robert Lepage glissait doucement cette phrase en ouverture de son premier film, *Le Confessionnal*. J'ai toujours aimé cette réflexion d'un homme en amour fou avec sa ville. Mais ce dont je me souviens davantage, c'est ce qu'on voyait alors à l'écran.

Le pont de Québec. Rouillé d'un bout à l'autre. Un pont en décrépitude. Laisse à l'abandon.

L'image n'était pas agréable à voir. À la première mondiale du *Confessionnal*, au Festival de Cannes, les spectateurs devaient sûrement se demander quel étrange coin du monde pouvait bien habiter Lepage pour que ses dirigeants acceptent de voir se dégrader un de leurs monuments les plus connus.

Depuis la sortie du film, le pont de Québec a repris un peu de poil de la bête. Un tout petit peu. Le Canadien National, qui a le mandat d'en assurer l'entretien, a décidé de sortir ses pinceaux et de lui refaire une beauté. Pas trop le choix, c'était écrit dans son contrat avec le gouvernement. On croyait qu'il aurait si fière allure, notre pont, qu'on a décidé de l'illuminer.

On connaît la suite. Le projet d'éclairage a été un fiasco, deux ou trois bocaux de mouches à feu et des lampes de poche auraient aussi bien pu faire l'affaire. Et comme si ce n'était pas suffisant, le Canadien National a fait savoir cette semaine qu'il ne fallait plus compter sur lui pour son entretien. La compagnie a dépensé 37 millions \$ depuis 1997 et il n'est pas question de mettre une cenne de plus. Qui va prendre le relais ? C'est la question à 50 millions \$, soit à peu près ce qu'il manque pour terminer les travaux.

En attendant que quelqu'un quelque part se réveille, je propose à l'artiste Christo, lorsqu'il en aura fini avec ses rideaux safran, dans Central Park, de venir nous emballer au plus vite le pont de Québec. Comme ça, on aura moins l'air fou devant la visite.

C'est un peu malheureux ce qui arrive avec le pont de Québec. Je sais, vous allez dire qu'il y a plus urgent, les hôpitaux, les vieux, l'éducation, et depuis jeudi, aussi incroyable que cela puisse paraître, la sécurité de nos barrages, mais tôt ou tard, il va bien falloir trouver l'argent pour le retaper, sinon, on fait quoi, on attend qu'il perde des morceaux comme le Stade olympique ?

Lorsque les ingénieurs italiens ont découvert que la tour de Pise penchait un peu trop, au point de menacer de s'écraser sur la tête des touristes, ils n'ont pas nié avec la *puck*, les Italiens. Ils ont redressé la tour, pas trop, juste assez pour qu'elle continue à faire vendre des cartes postales.

Le pont de Québec n'est pas la tour de Pise, mais son image demeure indissociable de la capitale, au même titre que le Château Frontenac. Or, laisserions-nous le Château à l'abandon, avec des briques qui s'effritent, le toit qui prend l'eau, et les tourelles rongées par la rouille ?

Vous ne trouverez personne de plus malheureux de ce qui arrive au pont de Québec que Michel L'Hébreux. Depuis une quarantaine d'années, ce directeur d'école maintenant à la retraite a consacré une partie de ses temps libres à amasser une masse phénoménale de renseignements sur le plus long pont *cantilever* au monde.

Dans sa maison de Saint-Romuald, plusieurs photos du pont sont accrochées aux murs. Sur le foyer de la cheminée, on retrouve même une statue de Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus, découverte à l'intérieur du pont, lors de sa construction, en 1917.

Tout ce qu'il y a à savoir sur le pont de Québec, Michel L'Hébreux le sait. Son plus grand plaisir est de partager sa passion. Il a écrit deux bouquins sur le sujet, un troisième pour les enfants est en préparation. Je croyais le mettre en boîte avec une question-piège, par exemple le nombre de rivets que compte le pont. La réponse est venue à la vitesse de l'éclair. « 1 066 740... des rivets d'un pouce et un huitième », m'a-t-il répondu du tac au tac. Ok, mais c'était une facile...

L'histoire du pont de Québec est fascinante. Encore davantage lorsque c'est M. L'Hébreux qui vous la raconte. Depuis qu'il est tombé en amour avec lui, dans la jeune vingtaine, il s'est fait un devoir de le faire connaître au plus grand nombre. Il a prononcé plus de 800 conférences.

Tout le monde adore les anecdotes. Le pont de Québec en compte des tonnes. Le curé Maguire de Sillery croyait que le pont, après être tombé deux fois, était frappé d'une malédiction parce que les ouvriers passaient leur temps à sacrer. Remarquez, dans le temps, avec les moyens du bord, sans médecin de la CSST pour vous signer un papier parce que vous avez mal dans le dos, un bon juron bien senti pouvait s'avérer un exutoire salutaire. Toujours est-il que le pont de Québec, pendant longtemps, a été connu sous le nom évocateur de « pont des blasphèmes ».

Une autre. Saviez-vous que le pont de Québec et Hitler ont quelque chose en commun ? Un des bras droits du Führer, Joachim von Ribbentrop, a travaillé comme manœuvre lors de sa construction, en 1912, avant de devenir ministre des Affaires étrangères du III^e Reich. Il a été condamné à la pendaison à la suite du procès de Nuremberg.

Pour M. L'Hébreux, la vue du pont de Québec abandonné à son sort le désole profondément. Ce n'est pas n'importe quel pont, nom d'une pipe, ce n'est pas le petit pont couvert de la rivière Jaune, mais le pont le plus important du Canada, un pont qui a reçu le titre de monument historique international du génie civil. Il y a des ingénieurs américains qui se payent un séjour à Québec juste pour venir l'admirer, fait remarquer M. L'Hébreux. Disons qu'ils doivent s'en retourner un peu déboulinés...

M. L'Hébreux ne croit pas au péage pour payer la rénovation du pont. Pas plus qu'à une taxe spéciale. Les contribuables payent déjà trop, ils sont pressés comme des citrons. Alors il reste quoi ? Pas grand-chose, sinon attendre que le Canadien National, Québec et Ottawa trouvent une solution pour dénicher l'argent qui manque.

Juste pour vous donner une idée que la chose est possible, dans les 10 dernières années, le gouvernement fédéral a investi six millions de dollars pour l'entretien des ponts de Québec. Pour la même période, la région de Montréal a reçu... 440 millions \$.

On pourrait demander à Christo d'emballer le pont dans un drapeau canadien, peut-être que ça aiderait...

RÉSISTANCE AUX ANTIBIOTIQUES

De nouvelles mutations inquiétantes dans les hôpitaux

Le taux de bactéries qui tiennent tête aux médicaments traditionnels est malgré tout en baisse au Canada

BAPTISTE RICARD-CHÂTELAIN
BRicard@lesoleil.com

Le taux de bactéries résistantes aux antibiotiques traditionnels est en baisse au Canada. Mais l'usage de plus en plus répandu d'autres groupes de médicaments favorise de nouvelles mutations inquiétantes dans les hôpitaux et la communauté, révélera un bilan publié aujourd'hui.

Le pays se tire néanmoins plutôt bien d'affaire, note le président du Programme national d'information sur les antibiotiques (PNA), le Dr François Boucher, de Québec, en entrevue avec LE SOLEIL. « On se compare encore avantageusement aux autres pays. »

Ainsi, la bactérie *Streptococcus pneumoniae* résistante à la pénicilline se fait moins visible. La fonte du nombre d'infections attribuables à cette souche (14,6%) est en lien direct avec la diminution du volume de prescription du médicament, indiquera le rapport annuel sur l'antibiorésistance du Réseau canadien de surveillance bactérienne (RCSB). Le taux est de 29% chez l'Oncle Sam, de 71% au Japon et de 82% à Hong-Kong.

Toutefois, la même bactérie — principale cause des infections attrapées hors des hôpitaux, telles les bronchites, les sinusites, les otites ou les pneumonies — apprend à repousser les nouvelles armes utilisées par les médecins. La résistance à l'érythromycine, le médicament privilégié, est passée de 16% à 18,3% en un an.

« Il y a là de quoi s'inquiéter », lancera le chef du RCSB, le Dr Donald Low, de l'hôpital Mount Sinai de Toronto. Cette bactérie « figure parmi les principales causes de morbidité et de mortalité par infection dans le monde », précise un document qui accompagnera le rapport.

Les bactéries développent également de plus en plus de résistances dans les centres hospitaliers. Et touchent de plus en plus de patients, remarque le Dr François Boucher, du Centre hospitalier de l'Université Laval. Mais il n'est pas inquiet outre mesure. Les attaques sont bien maîtrisées par le personnel hospitalier, évalue-t-il. « Ce n'est pas encore un problème majeur. C'est quand même très bien contrôlé. »

Le spécialiste en infectiologie infantile souligne que nous sommes loin de subir une invasion comparable à celle observée au sud de la frontière. Il prend pour exemple le taux de pénétration du célèbre SARM, le *Staphylococcus aureus* résistant. « Aux États-Unis, ils en ont tellement qu'il n'y a plus de mesures particulières (pour la prévention). » Les médecins prescriraient toujours l'antibiotique le plus fort. Chez nous, l'isolement des patients, le nettoyage, la désinfection des mains ont encore un effet certain, dit-il. « On s'en sort assez bien. »

VACCINATION

Le Dr Boucher explique également qu'un nouveau programme de vaccination auprès des bébés permettra de faire chuter la résistance de la *Streptococcus pneumoniae*. Depuis décembre, les enfants de 2, 4 et 12 mois reçoivent l'immunisation.

Aussi, une meilleure utilisation des antibiotiques devrait permettre de renverser les tendances à la hausse, escompte le médecin. Mal prescrits, les médicaments favorisent le développement de résistances, rappelle-t-il.

Notons que le rapport ne contiendra pas de données sur la bactérie *Clostridium difficile*, qui touche plusieurs hôpitaux du Québec, principalement à Montréal, au dire du Dr Boucher.

EN BREF

LOGEMENT

Des patins pour Fournier

■ MONTRÉAL — Le Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec a choisi une manière plutôt originale hier de communiquer son message au ministre responsable de l'Habitation, Jean-Marc Fournier. Le Regroupement lui a remis des patins munis de protège-lames en parodiant la campagne Vas-y de promotion de l'activité physique. L'organisme dénonçait le fait que le ministre tarde à faire connaître son projet de politique de l'habitation. Par ce geste, le Regroupement voulait inviter le ministre à « arrêter de patiner ». Pendant ce temps, le regroupement de locataires rappelle que, dans les principales villes du Québec, d'importantes augmentations de loyer ont été imposées aux locataires. Selon l'organisme, entre 2000 et 2004, les loyers ont augmenté, pour les logements de deux chambres à coucher, de 22% à Gatineau, de 17% à Montréal, de 15% à Québec et de 13% à Sherbrooke. PC

FRAIS AFFÉRENTS

Laval repousse son vote au 28 février

■ Le conseil de l'Université Laval a décidé, hier soir, de reporter au 28 février, lors d'une assemblée spéciale, le vote de ses membres sur la litigieuse question des frais de 50\$ que devraient assumer les étudiants pour permettre la modernisation du système de gestion des études. La proposition de dépôt a été présentée par le président de l'Association des étudiants de troisième cycles, Antoine Goutier. Claude Vaillancourt.

La maison du piano au Québec

Pianos neufs et usagés :

Sauter,
Schimmel, Petrof,
Köhler & Campbell,
Young Chang,
Hergmann.

LES PIANOS
ANDRÉ BOLDUC
INC.

www.pianosbolduc.com

230, côte des Fermes, Saint-Joseph-de-Beauce (à 30 min. des ponts)
1 888 397-5057

François Boucher

COLLECTION
PRÊT-À-PORTER INTERNATIONAL POUR HOMMES

JAMAIS

VU

Costume
Laine froide 4 saisons
Rég. jusqu'à 1195\$
Toutes grandeurs disponibles

295\$

JAMAIS

OFFERT

Veston
4 saisons
Rég. 695\$
Toutes grandeurs disponibles

195\$

Complexe Germain-des-Prés, Sainte-Foy • 657-1760

SONDAGE POUR VOICE OF ENGLISH SPEAKING QUEBEC

Deux jeunes anglos sur trois veulent quitter Québec

La plupart resteraient s'ils décrochaient un emploi intéressant

ALAIN BOUCHARD
ABouchard@lesoleil.com

■ Les deux tiers des jeunes anglophones de Québec projettent de quitter la région pour aller gagner leur vie plus honorablement ailleurs, indique un sondage commandé par Voice of English speaking Quebec (VEQ). Mais les deux tiers de ces deux tiers disent qu'ils resteraient s'ils décrochaient un emploi intéressant.

Cette intention est sans égard à la langue parlée à Québec, indique ce sondage. Neuf jeunes anglophones sur 10 estiment leur français tout à fait adéquat et considèrent le bilinguisme comme un atout professionnel important.

Ces données rendues publiques hier, en conférence de presse, risquent d'accélérer l'exode déjà marqué des

anglophones de Québec. Du nombre de 2555 qu'ils étaient en 1996, 1065 jeunes de 15 à 29 ans ont quitté la région Québec-Chaudière-Appalaches dans les cinq années suivantes, soit 41 %. La population anglophone totale est passée de 14 745 à 12 370 durant la même période.

Ce sondage effectué par CROP-Missisquoi a été mené auprès de 1066

**50%
veulent
finir leur
secondaire
en anglais**

jeunes, indistinctement anglophones ou francophones, qui étudiaient en anglais au Cégep Champlain ou qui étaient en troisième, qua-

trième et cinquième secondaire du Collège Saint-Lawrence. Ce n'est qu'après coup que les sondeurs ont dénombré les 416 anglophones interrogés, pour les besoins de la commande.

OPINION FORGÉE DANS LA FAMILLE

Cette vision des jeunes anglophones de Québec a été forgée sous l'influence

de la famille d'abord, indice de 3,4 sur cinq; des amis ensuite, indice de 2,5; et des professeurs en troisième lieu, indice de 2. Les médias et la population en général y ont joué un bien petit rôle: indices respectifs de 1,1 et de 1,4.

La moitié des anglophones du secondaire désirent compléter leur cours collégial en anglais, tandis que le quart seulement des 89% qui aspirent à des études supérieures ont l'intention d'étudier à l'Université Laval. La carrière y est encore une fois un facteur plus décisif que la langue. Plus des deux tiers de ceux qui choisissent une autre université le font pour des raisons de programmes.

Le vice-président de VEQ, Bob Donnelly, a indiqué que des mesures seront rapidement prises pour combat-

tre l'exode des jeunes anglophones de Québec. Des sessions d'information seront organisées sur les débouchés intéressants pour les jeunes à Québec, notamment en collaboration avec l'Université Laval, la Chambre de commerce de Québec et les employeurs. Un projet de mentorat est également à l'ordre du jour.

Il reste maintenant à voir dans quelle mesure les intentions des jeunes anglophones de Québec sont différentes de celles des francophones qui étudient en français. Des chercheurs de l'Institut national de la recherche scientifique (INRS), dirigés par la sociologue Madeleine Gauthier, ont indiqué hier que cette comparaison devrait pouvoir être faite dans un avenir rapproché.



À c't' heure,
amassez des milles Aéroplan
avec Le Forfait de Bell.

1\$ porté au Forfait^Δ = 1 mille Aéroplan^{MD} **aeroplan** 2 500 milles-bonis* pour un temps limité

CONCOURS
**Tournicotez
autour du monde**

Pour participer automatiquement,
abonnez-vous au Forfait de Bell
en combinant Mobilité, Sympatico[™] ou ExpressVu[™].
Économisez ainsi 10\$/mois pour 2 services
ou 15\$/mois pour 3 services[†].

bell.ca/forfait4 • Magasin Espace Bell • 1 866 281-2435

Offert avec les services et forfaits sélectionnés de Bell aux clients résidentiels, là où l'accès et la technologie le permettent. Sujet à un engagement de 2 ans pour chaque service. Des frais de réalisation anticipée s'appliquent. Vous devez avoir Bell Canada comme fournisseur de service interurbain, mais il n'est pas nécessaire d'être abonné au service local ou à d'autres services offerts de Bell Canada. Prix offerts à charge sans préavis. Taxes en sus. Des frais pour l'équipement et l'installation professionnelle peuvent s'appliquer. Pour savoir si vous êtes admissible et pour les détails, appelez au 1 866 281-2435, visitez bell.ca/forfait4 ou un magasin Espace Bell. Les abonnés du Forfait reçoivent un mille Aéroplan pour chaque 15 dépenses pour les frais mensuels récurrents et les frais d'utilisation des services ExpressVu, Sympatico et Interurbain Bell portés à la facture unique. *Offert aux membres Aéroplan, qui, au moment de l'abonnement, joignent une adresse de résidence au Québec ou en Ontario. L'offre se termine le 31 mars 2005. †Économies comparées au plein tarif combiné de ces mêmes services lorsque souscrits individuellement. **Aucun achat requis. Concours ouvert aux résidents du Québec et de l'Ontario ayant atteint l'âge de majorité. Au total, 2 grands prix de 600 000 milles Aéroplan et 5 prix secondaires de 100 000 milles Aéroplan. Le concours prend fin le 31 mars 2005. Règlement disponible sur bell.ca/aeroplanreg. Sympatico est une marque de commerce de Bell Canada. ExpressVu est une marque de commerce de Bell ExpressVu, s.e.c. Aéroplan est une marque déposée d'Air Canada.



Et bien simple.™

CANCERS DU CERVEAU À LA CARRA

Un simple effet du hasard

Les médecins enquêteurs ne peuvent établir de lien entre la maladie et l'environnement dans lequel évoluent les fonctionnaires touchés

MARIE CAOUPETTE
MCAouette@lesoleil.com

■ La concentration de cancers du cerveau relevée au cours des dernières années chez les 400 employés de la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurance (CARRA) était un effet du hasard.

C'est ce que concluent les médecins en santé publique chargés de mener une enquête à la suite des inquiétudes que plusieurs cas, survenus entre 1999 et 2004, ont suscité parmi le personnel de la CARRA.

L'équipe de recherche souligne que l'environnement de travail à la CARRA ne présente aucune des causes connues de ce type de cancer. Comme aucune nouvelle piste de recherche n'a non plus été découverte, l'enquête est close jusqu'à ce que de nouveaux faits se présentent, indiquant, hier en conférence de presse, les D^{rs} Denis Laliberté et Benoît Lachance.

L'enquête a porté sur trois cas identiques de cancers, des glioblastomes multiformes; on exclut quatre autres cas de cancers différents du cerveau, survenus durant la même période, parmi le personnel de la CARRA et chez un employé du ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille. Ce ministère partage ses bureaux avec la CARRA dans un édifice au 475, rue Saint-Amable, sur la colline parlementaire. Même avec seulement trois cas, les médecins estiment qu'on aurait dû normalement les observer sur une période de 69 ans... pas de cinq ou six ans.

Une revue de la littérature scientifique ne permet cependant pas d'associer l'environnement des immeubles à bureaux au cancer du cerveau. Les médecins ne cachaient pas que la science est encore à ses balbutiements sur les causes de ces cancers. On sait cependant qu'ils se manifestent plutôt dans certains milieux (pétrochimie, électronique, agriculture, laboratoires) où les travailleurs sont exposés, sur de longues périodes de temps, à des rayons X, aux pesticides ou à un produit utilisé dans les laboratoires. L'utilisation du téléphone cellulaire est aussi suspectée, mais un seul des trois employés de la CARRA en faisait usage.

Les enquêteurs ont aussi écarté diverses hypothèses qui ont été avancées tel des problèmes de ventilation ou la présence de formaldéhyde et d'amiante dans l'immeuble où logeait la CARRA jusqu'en 1997. Le lien entre le formaldéhyde et

le cancer du cerveau est maintenant définitivement exclus, dit-on, tandis que l'amiante est associée au cancer du poumon, mais pas à celui du cerveau.

Les odeurs de peinture et de colle auxquelles les employés ont été exposés pendant quelques semaines, au moment de leur déménagement sur la colline parlementaire, ne peuvent non plus être mises en cause, selon les médecins. Elles peuvent entraîner des problèmes respiratoires, des étourdissements ou des nausées, mais pas des cancers, selon les médecins. Il aurait fallu des concentrations de 150 à 200 fois supérieures, auxquelles les employés auraient été exposés pendant au moins 30 ans.

Par ailleurs, les anciens bureaux de la CARRA, au coin du boulevard Laurier et de la route de l'Église, ne peuvent se prêter à une expertise puisqu'ils ont été complètement refaits. De cette époque, il ne reste que les murs de ciment, selon l'hygiéniste industriel qui participait à l'enquête. Les nouveaux locataires n'ont pas été interrogés mais ils n'ont pas, non plus, signalé de problèmes particuliers à la santé publique.

Aucune autre hypothèse plausible ne s'est, enfin, dégageée de l'enquête pour permettre de pousser les recherches plus loin, indiquait le D^r Laliberté. Contrairement aux enquêteurs dans les émissions télé, les médecins en santé publique ne partent pas à la pêche aux indices dans la vie. Que chercherait-on? « Cela prendrait quelque chose de beaucoup plus dangereux que la cigarette, par exemple, pour causer autant de cancers dans une si petite population d'employés de bureaux », disait-il.

Ce regroupement de problèmes de santé est donc classé, pour le moment, comme un agrégat. Il s'agit d'un phénomène occasionnel de plusieurs cas rapprochés dans le temps et dans l'espace. Il s'agit le plus souvent de cas de cancers ou de naissances d'enfants affectés de malformations. Une demi-douzaine de ces inquiétants agrégats ont été observés au fil des ans, au Québec, notait le D^r Lachance, telle une série de naissances avec une malformation anorectale à Gently et des cancers du rein en grand nombre en Montérégie. Des phénomènes semblables sont évidemment aussi observés ailleurs.

Ce rapport a été présenté avant-hier aux employés de la CARRA et du ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille. Selon le porte-parole de la CARRA, l'étude de la santé publique a été faite de façon sérieuse mais des employés sont « sûrement encore inquiets »; d'autres rencontres sont d'ailleurs prévues avec les médecins de la santé publique.



Le Canada combattra la grippe aviaire par l'amantadine et l'oseltamivir.

GRIPPE AVIAIRE

Le Canada prêt à faire face à une pandémie

TORONTO (PC) — L'Agence de santé publique du Canada a décidé d'ajouter de l'amantadine, un médicament antiviral peu coûteux, à son arsenal de lutte contre une éventuelle épidémie d'influenza, a fait savoir hier le directeur de l'organisme.

Le D^r David Butler-Jones a précisé que l'agence avait d'abord envisagé l'acquisition de 16 millions de doses de ce médicament, mais que le nombre sera probablement réduit après la décision récente d'acheter pour 24 millions \$ 960 000 doses d'oseltamivir, un médicament antiviral plus dispendieux.

La souche actuelle du virus aviaire de l'influenza, la fameuse H5N1, qui fait craindre le plus une éventuelle pandémie chez les humains, est résistante à l'amantadine, mais pas à l'oseltamivir.

Malgré tout, le D^r Butler-Jones croit que l'amantadine pourrait quand même être d'un grand secours puisque personne ne peut prédire si le virus qui causera la prochaine pandémie pourra y résister.

ASSISTÉS SOCIAUX

Le PQ veut mettre fin aux pénalités

MYLÈNE MOISAN
MMoisan@lesoleil.com

Bien qu'il s'oppose à la façon libérale de lutter contre la pauvreté, le Parti québécois a réclame hier un décret pour que les pénalités imposées aux assistés sociaux soient immédiatement éliminées, tel que le prévoit le projet de loi 57.

Bloqué à l'étude article par article — le premier, sur 185, a été le seul abordé en quatre heures de discussion —, le projet de loi 57 sur l'aide aux personnes et aux familles n'apparaît toujours pas à l'agenda des députés siégeant sur la Commission des affaires sociales. Critique de l'opposition en affaires sociales, le péquiste Camil Bouchard s'en inquiète.

Depuis que le gouvernement Charest a déposé en juin le projet de loi visant à lutter contre la pauvreté, la majorité des groupes de défense des droits des démunis sont montés aux barricades, la plupart pour en réclamer le retrait. Au cœur de la grogne, des inquiétudes sur les pouvoirs que s'octroie le ministre et l'absence d'une garantie de couverture des besoins essentiels.

Le Parti québécois, qui a voté contre le principe du projet de loi, réclame maintenant que le gouvernement mette en application par décret l'article prévoyant l'abolition des pénalités. Si la législation avait pu être adoptée avant la fin de la dernière session, cette mesure, parmi les autres, serait entrée en vigueur le 1^{er} janvier. « Le ministre peut agir et il ne le fait pas », déplore M. Bouchard, qui ne compte pas pour autant rendre la vie plus facile au gouvernement lorsque le projet de loi reviendra en commission.

Attaché de presse du ministre Claude Béchard, Pierre Choquette indique qu'il est « hors de question » que le gouvernement applique sa loi « un décret à la fois ». À ses yeux, les membres de l'opposition officielle sont mal placés pour faire la morale, étant donné que « s'ils n'avaient pas posé autant de questions, la loi serait adoptée et en vigueur ».

Ainsi, tant que la loi ne sera pas officiellement adoptée, les prestataires de l'assistance-emploi continueront de se voir imposer des pénalités s'ils refusent de participer à toutes mesures mises à leur disposition pour retourner sur le marché du travail. Bon an, mal an, ces pénalités se traduisent pour l'État par une économie de 8 millions \$. Hier, M. Choquette ne pouvait dire si Québec allait procéder au remboursement rétroactif des pénalités, expliquant que « ça devra être discuté plus tard, en commission ».

L'attaché du ministre Béchard ne pouvait non plus s'avancer sur une date de reprise des discussions en commission parlementaire. Tout au plus s'est-il engagé à ce que le projet revienne « quelque part entre mars et mai » et qu'il soit adopté avant la suspension des travaux en Chambre, en juin.

ABONNEZ-VOUS

Appelez pour être sûr :

1 800 463-5229

REER Obligations boursières
Rendement selon l'Indice Québec-30SM. Capital garanti.

5 ans	10 ans
Rendement maximal de 70 %	Sans limite de rendement

BONI DE 1 % du capital investi, applicable sur les nouveaux fonds REER.

www.epq.gouv.qc.ca

* Pour connaître les entreprises composant l'Indice Québec-30SM, visitez le www.iq30-iq150.org

Épargne Placements Québec

UN ENDROIT À DÉCOUVRIR

Meubles et matelas neufs de qualité au plus bas prix
toutes les taxes incluses sur toute la marchandise en magasin

Meuble audio vidéo
EN 12 VERREMENTS ÉGAUX ET COMBISÉS
S.A.C. ET MARCHANDISE SÉLECTIONNÉE
300 ET PLUS

Mobilier de cuisine
table de 42" X 54" X 72"
bon solide, 5 morceaux

Mobilier de salon
sofa + causeuse + fauteuil
3MCX

CUIR COMBO choix de 5 couleurs
Garantie construction 5 ans
Garantie du cuir 5 ans
Garantie des coutures 1 an

Matelas 609 ressorts ensachés
Isabella Garantie 10 ans
Double 54" X 75" **539\$**
Queen 60" X 80" **629\$**

Meuble audio vidéo
Produit québécois
Produit québécois
Choix de couleurs

Choix de lits de métal ajustables 5 positions
Produit québécois

Matelas
simple 39" X 75" **199\$**
double 54" X 75" **269\$**
queen 60" X 80" **299\$**

1 AN POUR PAYER SANS INTÉRÊT

1899\$

599\$

1999\$

999\$

1199\$

399\$

199\$

245, 71^e Rue Est
Charlesbourg
L'ancien local d'Amour
Le Plus Proximité
628-1942

TPS INCLUSE TVQ INCLUSE
SUR TOUTE LA MARCHANDISE

RÉSULTATS

Tirage du 2005-02-16

1 ^{er} numéro 653789	2 ^e numéro 709389	3 ^e numéro 364679
25 000 \$	50 000 \$	100 000 \$

décomposables
Numéros "Télé"
240179 290438 292197
non décomposables
NUMÉRO BONI **02**

Tirage du 2005-02-16

649

04 05 17 18 34 38
Complémentaire : **(01)**

SOYEZ TOUJOURS GENTILS
AVEC CEUX QUI JOUENT AU **649**

Tirage du 2005-02-16

49

05 09 11 21 22 30
Complémentaire : **(10)**

Tirage du 2005-02-16

360

03 11 13 15 16 18 19 22 30 34
36 39 46 50 54 55 57 58 62 64

Tirage du 2005-02-16

3

871 7102

Tirage du 2005-02-16

Extra

NUMÉRO
216181

Les modalités d'encassement des billes gagnantes passent au verso des billets. En cas de dispute entre cette liste et la liste officielle de L.Q., cette dernière a priorité.

VOTRE CADEAU
BIOTherm

EXCLUSIVEMENT CHEZ LES AILES DE LA MODE
Jusqu'au 6 mars 2005, avec tout achat de 30\$ ou plus de produits Biotherm, vous recevrez cette superbe prime de 6 articles* :

- BIOSOURCE Gelée nettoyante clarifiante, 20 ml
- BIOSOURCE Lotion clarifiante, 15 ml
- AQUASOURCE NON STOP Gel oligo-thermal haute hydratation, 20 ml
- ABDO CHOC Concentré gainant ventre, 30 ml
- SUNFITNESS Crème nacré hydratante, 20 ml
- POCHEtte À COSMÉTIQUES

*Une prime par personne. Jusqu'à épuisement des stocks. Ne peut être jumelée à aucune autre offre spéciale. Échantillons sujets à changement.

NOUVEAU!
LINE PEEL anti-rides

Le premier soin quotidien double performance anti-rides + effet peau neuve.

50 ml, 52\$

AILES
LES AILES DE LA MODE

Place Ste-Foy (418) 652-4537 • Complexe Les Ailes, centre-ville Montréal (514) 282-4537 • Mail Champlain (450) 672-4537 • Carrefour Laval (450) 682-4537

www.lesailes.com

LA CAPITALE ET SES RÉGIONS

Canadian Tire poursuivie pour 3,5 M\$ par un de ses propres marchands

RICHARD HÉNAULT
RHenaault@lesoleil.com

L'exploitant du magasin Canadian Tire de la rue Armand-Viau, à Québec, intente une poursuite en dommages de 3,5 millions \$ contre la société Canadian Tire, alléguant que celle-ci a ouvert deux autres magasins dans le même territoire, et ce, sans aucune étude de marché.

Dans son action, Jean-Paul Guillemette rappelle qu'en 1996, il avait proposé à Canadian Tire d'implanter un premier magasin de type grande surface dans la région de Québec. À la suite d'une étude de marché, Canadian Tire l'informait que le quartier Les Saules semblait prometteur. Selon M. Guillemette, son magasin de la rue Armand-Viau devait desservir la clientèle de Sainte-Foy, Cap-Rouge, Saint-Augustin, Ancienne-Lorette, Val-Bélair, le secteur Duberger et le quartier Les Saules.

Après y avoir investi 7 millions \$, le demandeur a commencé l'exploitation de son magasin en octobre 1997. À la demande de Canadian Tire, une somme additionnelle de 500 000 \$ était investie en 2001.

Or, en 2002, Canadian Tire démenageait un magasin de Charlesbourg dans le secteur Lebourgneuf, sur le boulevard des Gradins. Auparavant situé à 12 km du commerce exploité par M. Guillemette, ce magasin se trouvait désormais à 6 km.

L'année suivante, Canadian Tire a ouvert un nouveau magasin de type grande surface sur le boulevard Duplessis, à environ 4 km du magasin du demandeur. En aucun moment, alléguant celui-ci, Canadian Tire ne l'a avisé de son intention d'implanter deux nouveaux magasins dans le territoire desservi par le sien. De plus, la société ne lui a jamais offert la possibilité d'acquiescer à ses droits dans l'exploitation de ses nouveaux magasins.

Or, indique M. Guillemette, son magasin a été en constante croissance entre 1997 et 2002, dépassant les objectifs de vente fixés par Canadian Tire et par lui-même. Dès l'arrivée du magasin du boulevard Duplessis, celui de M. Guillemette a vu ses ventes diminuer. Sa clientèle se limite désormais aux résidents de Val-Bélair, du secteur Duberger et du quartier Les Saules.

En 2003, ajoute M. Guillemette, son magasin a accusé un déficit dans le chiffre d'affaires excédant 1 million \$. En 2004, alors que les autres magasins Canadian Tire affichent une croissance de 4 %, celui de M. Guillemette accusait une baisse de 13 % de son chiffre d'affaires.

En conséquence, l'homme d'affaires évalue ses pertes de bénéfices à 3,5 millions \$ pour les années 2003 à 2007. Après avoir demandé à la société d'être indemnisé, M. Guillemette n'aurait reçu de Canadian Tire que 75 200 \$ pour les dommages causés par l'implantation du magasin du boulevard Duplessis.

PLAN DIRECTEUR D'AMÉNAGEMENT DE LA VILLE DE QUÉBEC

Le développement concentré

La construction dans la couronne nord soumise à un moratoire

JEAN-FRANÇOIS CLICHE
JFCliche@lesoleil.com

■ Afin de contrer l'étalement urbain et de concentrer son développement dans les endroits déjà desservis par les infrastructures, la Ville de Québec a l'intention d'imposer une sorte de moratoire sur la construction dans la majeure partie de son territoire, en particulier au nord.

La Ville déposait hier un projet de Plan directeur d'aménagement et de développement (PDAD). Ce « document martyr », pour reprendre le mot de la conseillère Odile Roy, sera soumis à un exercice de consultation populaire au mois de mars.

« Depuis les fusions, on est obligé de se poser les questions de développement en d'autres termes que le chacun pour soi, a exposé M^{me} Roy, aussi responsable de l'aménagement du territoire. Avant d'approuver un projet, on doit maintenant se poser la question de savoir « où est-ce que ce développement-là va avoir un impact moindre sur les finances publiques ? Comment maximiser le potentiel de nos infrastructures ? Comment assurer la sécurité de nos citoyens ? »

« Rentabiliser les infrastructures qu'on a déjà », cela signifie que les promoteurs devront faire une croix sur leurs projets touchant à plusieurs zones urbanisées du nord de la Ville.

Québec protégera aussi de façon plus stricte la partie non urbanisée de son territoire, qui représente 55 % de sa superficie, afin de préserver l'activité agroforestière qui s'y trouve. Là aussi, le développement sera autorisé au compte-gouttes, même pour les « résidences sans services » qui ne sont pas raccordées aux réseaux d'égout.

Ce n'est pas tant la construction des infrastructures qui pèse lourd sur les finances municipales — les promoteurs en assumant une grande partie —, que la capacité des conduites actuelles qu'il

faudrait augmenter pour supporter de nouveaux embranchements.

François Moisan, porte-parole de la Ville, donne l'exemple de Gaudarville, où les grands espaces de stationnement ont dirigé trop d'eau de pluie vers les égouts, puis la rivière Cap-Rouge, qui a fini par déborder légèrement.

TERRAINS VACANTS

C'est plutôt du côté des grandes artères que Québec tentera de canaliser son développement. Ce mode d'occupation du territoire aurait l'avantage de rapprocher des services une population vieillissante et pourrait encourager l'utilisation du transport en commun.

Le territoire déjà desservi par les infrastructures devrait de plus suffire à répondre à la demande d'habitation à moyen terme. « On retrouve plusieurs terrains vacants et des paysages désertifiés, le long des grandes artères », constate M^{me} Roy.

La Ville estime en effet que les terrains inutilisés et d'autres sites pouvant être recyclés représentent un potentiel de près de 50 000 logements, alors que seulement 26 300 nouveaux ménages devraient arriver dans le marché immobilier de Québec d'ici 2021.

Le plan proposé hier prévoit également de relier entre eux les différents espaces naturels, parcs, berges et lacs de Québec, notamment par un réseau de pistes cyclables.

Le maire Jean-Paul L'Allier ne croit pas, par ailleurs, que les contraintes



Le maire Jean-Paul L'Allier et la conseillère Odile Roy

associées au PDAD fassent fuir les projets de développement vers la couronne de Québec.

« L'équivalent du schéma (d'aménagement) va s'appliquer à l'ensemble de la communauté métropolitaine, dans ses grandes lignes. Ça n'empêchera pas le développement de se faire à Boischatel à des conditions qui apparemment peuvent être plus avantageuses. (...) Mais si des gens veulent vivre dans un endroit où les services ne se rendent pas, ils devront se les payer, et ce n'est pas aux autres autour de les payer. »

Reste qu'il y a diverses raisons qui peuvent expliquer qu'un terrain est vacant, facteurs sur lesquels la Ville a rarement prise. Ne rend-elle pas son propre développement plus ardu en voulant occuper les espaces dont plus personne ne veut ?

« Lorsqu'on autorise une démolition, il faut avoir un plan de remplacement. C'est la règle. (...) On évite de faire ce que d'autres villes ont fait, c'est-à-dire laisser se dégrader les espaces vacants ou mettre du stationnement », ce qui est payant, mais ne développe rien, répond M. L'Allier.

Lac-Beauport se donne un règlement de l'arbre

Il s'agit de contrer... l'étalement urbain

JEAN-FRANÇOIS CLICHE
JFCliche@lesoleil.com

La municipalité de Lac-Beauport veut garder son caractère forestier et vient de se doter d'un règlement très strict qui, foi du maire Giroux, l'empêchera de se transformer en banlieue éloignée. Juste à côté, les concœurs Fossambault et Stoneham sont bien tentés de suivre son exemple.

« Depuis quelques années, de plus en plus de citoyens arrivent sur notre territoire avec des valeurs nouvelles, une approche urbaine de la propriété. Pour faire de la place, on coupe tous les arbres, on dynamite, etc. Ils adaptent la nature plutôt que de s'adapter eux-mêmes », relate le maire Michel Giroux.

Avec pour résultat que la municipalité, qui s'enorgueillit d'être « une ville dans la forêt », se déboise à un rythme inquiétant.

D'où l'idée de passer un règlement qui a plus de dents qu'une scie à chaîne. Désormais, avant de faire construire, les proprios devront faire l'inventaire de tous les arbres sur leur terrain. Leurs plans et devis devront aussi identifier les arbres à abattre et à garder. Ces coupes ne pourront toutefois pas faire passer la couverture forestière sous le seuil des 10 m² de troncs d'arbre vivant par hectare — soit environ 40 % de la densité d'un boisé.

« On oblige aussi les nouveaux propriétaires qui s'établissent sur des terrains déjà déboisés à reboiser au même degré qu'ailleurs », ajoute M. Giroux.

Une ligne téléphonique permettant de dénoncer les coupes illégales sept

jours sur sept entrera également en service, et Lac-Beauport compte embaucher du personnel pour appliquer le règlement la fin de semaine.

Les contrevenants ne risquent pas de s'y faire reprendre : 500 \$ d'amende, auxquels s'ajoutent entre 100 \$ et 200 \$ par arbre abattu, jusqu'à un maximum de 5000 \$, et — bien sûr — l'obligation de reboiser. S'il leur venait malgré tout l'envie de récidiver, toutes les amendes seraient doublées.

« On veut contrer l'étalement urbain, poursuit M. Giroux. On dit aux gens que s'ils veulent un mode de vie urbain, ils doivent rester en ville. »

QUESTION D'EAU

Les maires de Fossambault et de Stoneham étaient présents, hier, à la conférence de presse de M. Giroux. Si le premier, Gilles Landry, dit vouloir examiner « très sérieusement » l'opportunité d'adopter un règlement similaire chez lui, le second, Dany Barbeau, en fait carrément une priorité.

« On a déjà des problèmes avec des gens qui font des coupes presque à blanc juste pour du bois de chauffage », dit-il, déplorant au passage les cicatrices laissées dans le paysage.

Dans une municipalité où une grande partie de la population n'est reliée à aucun réseau d'aqueduc, martèle M. Barbeau, « il faut aussi penser à la nappe phréatique », où s'approvisionnent ses commettants. Le déboisement augmente en effet l'érosion, qui gonfle à son tour la quantité de boue drainée par la pluie. Et si cette boue se rend jusqu'à la nappe, le coût de production de l'eau potable finira sans doute par éclabousser les comptes de taxes...

Le prix des terrains ne devrait pas augmenter, assure la Ville

JEAN-FRANÇOIS CLICHE
JFCliche@lesoleil.com

Québec n'est pas la première municipalité à vouloir de limiter son étalement. Plusieurs autres villes d'Amérique du Nord ont tenté l'expérience, de différentes façons, avec pour résultat fréquent de faire augmenter le prix des terrains. Un sort qui ne guette pas Québec, assure-t-on à la Ville.

Lorsqu'elle bloque le développement sur une partie de son territoire, une ville crée du même geste une rareté sur le marché des terrains « développables ». Le prix de ceux-ci tend donc à monter, parfois énormément.

À Portland, par exemple, le plan de *Smart Growth* conjugué à une croissance démographique relativement forte a fait littéralement fondre l'accessibilité au logement au cours des années 90. D'après une étude de l'Independence Institute, un *think tank* américain, le revenu moyen d'un ménage permettait, en 1991, d'y acheter 68,3 % des logements sur le marché portlandais.

Dix ans plus tard, cette proportion avait dégringolé à 32,9 %, le rationnement des terrains ayant fait bondir leur prix de près de 60 000 \$US en

moyenne au cours de la même période.

Il est toutefois peu probable que cette situation se répète à Québec, assure le directeur de son service d'aménagement, Fernand Martin. La demande annuelle de nouveaux logements, selon les estimations de la Ville, devrait chuter de 3200 à 1200 entre 2006 et 2015. « On s'assure de dégager des terrains potentiellement développables qui permettent un nombre de logements supérieur à la demande. On ne se lie jamais au développement d'un seul terrain », explique-t-il.

La loi contraint aussi la Ville à réviser son PDAD tous les cinq ans, souligne M. Martin, ce qui lui permettra éventuellement d'intervenir si le marché devient un peu fou.

Les terrains situés dans les zones urbanisées où le développement sera gelé risquent toutefois de perdre beaucoup de valeur, puisqu'il sera pratiquement impossible d'y construire des habitations ou des commerces dans un avenir prévisible.

Le porte-parole de la Ville, François Moisan, souligne que les propriétaires touchés pourront demander une baisse d'évaluation pour diminuer leur compte de taxes, mais qu'aucune compensation ne leur sera versée.

DEMAIN

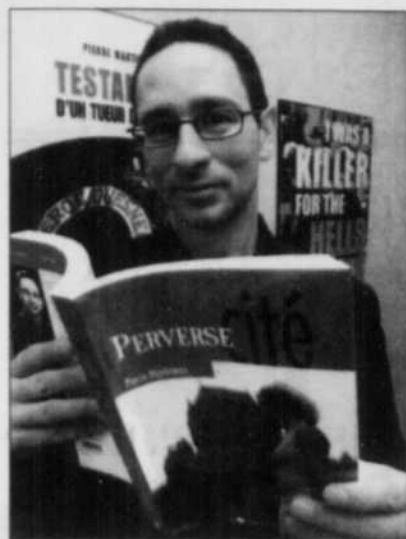
DANS LE SOLEIL

Un renard futé



Cahier
Arts et vie

Nintendo ramène Fox McCloud et son équipe pour affronter, dans les airs et au sol, une menace qui s'étend à toute la Galaxie. «StarFox Assault» est, sur la Game Cube, la suite du célèbre «Star Fox» sur Nintendo 64. Michel Truchon nous en parle demain.



Pierre Martineau et son livre

LANCEMENT DE « PERVERSE CITÉ »

Un livre sur le scandale de la prostitution juvénile

JEAN-SÉBASTIEN MASSICOTTE
JSMassicotte@lesoleil.com

Après tout le battage médiatique qui a entouré le scandale de la prostitution juvénile dans la capitale, Pierre Martineau, directeur de l'information à TQS-Québec, croyait qu'il était temps de faire le point. Après deux ans de recherche et de rédaction, il lançait hier *Perverse Cité*, un résumé de la désormais célèbre saga judiciaire mise en branle le 17 décembre 2002.

« C'est un premier bilan », a expliqué l'auteur, qui espère que son bouquin permettra notamment au public de l'extérieur de Québec de mieux comprendre les événements. « Les gens vont trouver beaucoup de réponses, ils vont en apprendre! »

À l'aide d'anecdotes et de témoignages parfois inédits, M. Martineau tente de remettre en contexte ce qui s'est passé durant l'opération Scorpion. « On peut dire que c'est le scandale vu de l'intérieur. »

Car, comme pilote de l'équipe des nouvelles de TQS, l'homme avait une position privilégiée comme observateur. Ainsi, il a pu prendre connaissance d'une quantité imposante d'informations tout en conservant un certain recul sur l'affaire. Une situation qui lui a facilité la vie, puisqu'il n'avait pas à s'afficher comme ses journalistes.

« Ça ne veut pas dire pour autant que je suis demeuré dans mon bureau! » L'auteur a en effet tenu à être présent lors de certaines comparutions, tandis qu'il s'est retrouvé acteur dans certains épisodes impliquant ses reporters.

« Ça devenait compliqué, se souvient-il. On avait beaucoup d'informations difficiles à mettre en ondes. » Autant de morceaux d'un imposant casse-tête que l'auteur voulait révéler, dans la mesure du possible. Des détails plus faciles à dévoiler dans un livre, a estimé M. Martineau.

RENCONTRES ET RUMEURS

Comme cette rencontre demandée par une jeune fille avec la journaliste Manon Roy. Prête à faire marche arrière pour éviter de témoigner, elle voulait faire une déclaration publique pour dire que ses amies et elle n'étaient pas des victimes. Après une longue discussion, à laquelle l'auteur a participé, elle a fini par admettre la crainte qui poussait le groupe à vouloir agir de la sorte.

Cette rencontre a troublé M. Martineau et lui a fait voir la complexité de l'enquête, impliquant des négociations avec des adolescentes « très fragiles ». « Chapeau aux policiers sur le terrain! » lance-t-il.

Évidemment, il est question des multiples rumeurs qui ont circulé durant l'affaire. Encore une fois, M. Martineau remet en contexte les événements, notamment au sujet des allégations visant des personnalités publiques. À cet égard, il présente le témoignage exclusif d'une femme qui aurait été la victime d'un humoriste connu. Aussi, il dénonce, en conclusion de son livre, le manque de leadership du maire Jean-Paul L'Allier, « celui qui a souffert le plus de son silence ».

Quant au rôle des médias dans toute cette affaire, il qualifie la couverture de « battage médiatique infernal ». Il concède qu'il y a bien eu des dérèglements. « Mais pouvait-il en être autrement? » questionne-t-il.

Loïn de prétendre qu'il dévoile toute la vérité sur l'opération Scorpion, Pierre Martineau estime tout de même que ce bilan permettra de jeter un nouvel éclairage sur le scandale. « Je crois que ça mérite d'être raconté. »

Et craint-il de relancer la polémique avec *Perverse Cité* au moment même où, comme il le rappelle à l'endos de son volume, « la tempête commence à peine à se calmer? » « Non, pas dans le public. Ça ne m'inquiète pas. »

PROCÈS KARMOUCHE

En attente de verdict

Le jury au procès de Victor Karmouche a terminé hier sa seconde journée complète de délibérations sans être parvenu à un verdict unanime. En tout début de journée, les 12 jurés ont demandé au juge Jean-Claude Beaulieu d'avoir une copie de son résumé des témoignages, qu'il a lu au cours de ses directives finales. Alors que la procureure de la Couronne, M^{me} Érika Porter, consentait sans réticence, l'avocat de l'accusé, M^{me} Renald Beaudry, s'y est opposé, disant

préférer que le président du tribunal relise ses notes aux jurés. Puis, après avoir pu consulter ces notes, M^{me} Beaudry n'avait plus d'objection à ce qu'elles soient remises aux jurés. Le juge Beaulieu a tout de même recommandé à ces derniers de se référer à l'ensemble de la preuve. Quant à Karmouche, l'homme de 69 ans accusé d'avoir obtenu les services sexuels de deux adolescentes moyennant rétribution, il a eu la permission d'attendre le verdict chez lui. Son avocat a indiqué au juge qu'il éprouve une grande fatigue et que son taux de glucides atteint des sommets. L'homme sévèrement at-

teint de diabète devra toutefois revenir au palais de justice chaque fois que le jury reviendra lui-même en cour, que ce soit pour rendre son verdict ou pour faire quelque demande que ce soit. *Richard Hénauld*

Jeune disparue

Le Service de police de Québec demande la collaboration du public afin de retracer la jeune Mélissa Pinard Rancourt, disparue depuis le 3 février. Âgée de 15 ans, elle mesure 5 pieds et pèse 160 livres. Elle a les yeux et les cheveux bruns, en plus d'avoir des mè-

chos rouges. Mélissa porte plusieurs boucles d'oreilles, ainsi qu'un *piercing* sur le nez et la langue. Tout porte à croire qu'elle aurait quitté la capitale et se trouverait dans la région de Montréal. Si vous détenez des renseignements, faites le 9-1-1 ou le 641-AGIR. *Jean-Sébastien Massicotte*



Mélissa Pinard Rancourt a 15 ans

Profitez d'un potentiel de croissance plus élevé que d'habitude pour un CPG



CPG Plus Finance

14,8 %¹

Rendement annuel composé historique de cinq ans. À des fins d'exemple seulement.

CPG Croissance boursière : profitez du potentiel de la croissance des marchés boursiers jumelé au confort de la protection du capital qu'offre un CPG.

Assurez-vous un potentiel de revenu élevé et la protection de votre capital grâce aux CPG Croissance boursière de TD Canada Trust. À la différence des CPG ordinaires, le rendement des CPG Croissance boursière est lié à celui des indices boursiers. Vous pouvez donc vous attendre à des rendements plus élevés. Mais contrairement aux actions, votre capital est garanti peu importe le comportement des marchés.

Examinez le CPG Plus Finance, l'un de nos CPG Croissance boursière, dont le rendement est lié à celui de l'indice S&P/TSXSM pour les banques². Par exemple, si vous aviez investi dans un tel CPG le 30 septembre 1999, à l'échéance, soit le 30 septembre 2004, vous auriez réalisé

un rendement annuel composé remarquable de 14,8 %. Et si l'indice avait reculé ou demeurait inchangé pendant cette période, vous n'auriez dégagé aucun rendement, mais votre investissement initial aurait été protégé.

Nos CPG Croissance boursière font partie d'une vaste gamme d'options de placement. Nous pouvons vous aider à prendre une décision de placement éclairée qui convient à vos besoins. Il vous suffit de communiquer avec la succursale de TD Canada Trust la plus près de chez vous avant le 1^{er} mars 2005. Vous découvrirez comment vous pourriez obtenir un rendement plus élevé que d'habitude pour un CPG, ce qui vous aiderait à atteindre vos objectifs de placement RÉR.



Appelez-nous dès aujourd'hui au
1 800 831-1171 ou visitez notre site Web
à l'adresse www.tdcanadatrust.com



Canada Trust

Des services bancaires confortables

1. Le rendement, le cas échéant, du CPG Plus Finance dépend de la variation de l'indice S&P/TSXSM pour les banques pour la durée du CPG. Le rendement maximal est fixé à 100 % de la variation de l'indice pour une durée de cinq ans et à 23 % de la variation de l'indice pour une durée de trois ans. Le rendement maximal est assujéti en tout temps aux fluctuations, mais un tel rendement pour l'achat d'un CPG précis est fixé à la date de l'achat. La variation totale en pourcentage de l'indice du 30 septembre 1999 au 30 septembre 2004, qui aurait été applicable à un placement de ce type, s'est élevée à 102,96 %. Parce que le rendement maximal pour ce CPG est plafonné à 100 %, le rendement réel se serait élevé à 100 %. Ce rendement correspond à un taux annuel composé de 14,87 % pour cette période. Pour la période du 13 avril 1998 au 13 avril 2001, l'indice S&P/TSX pour les banques a enregistré une variation en pourcentage totale de -5 %. Par conséquent, un tel CPG acheté et détenu pendant cette période n'aurait généré aucun rendement. Le montant du capital du CPG Plus Finance sera remboursé en entier à l'échéance. Le montant du capital minimal est fixé à 1 000 \$ pour les comptes non enregistrés et à 500 \$ pour les comptes enregistrés. Ce produit n'est pas remboursable avant l'échéance. Vous pouvez vous procurer un document d'information contenant tous les détails sur les caractéristiques du CPG Plus Finance à votre succursale de TD Canada Trust, 2, Standard & Poor's et la Bourse de Toronto ne commercialisent, n'appuient ni ne vendent le CPG Plus Finance et elles n'en font pas non plus la promotion. En outre, aucune d'elles ne fait de déclaration, ne donne de garantie ni ne pose de condition quant à la pertinence des placements dans ce CPG. « S&P » est une marque déposée de The McGraw-Hill Companies Inc. TSX est une marque déposée de la Bourse de Toronto. La Banque Toronto-Dominion est un utilisateur licencié.

LE QUÉBEC ET LE CANADA

CAUCUS DES LIBÉRAUX PROVINCIAUX À MONTEBELLO

Des étudiants passent à l'attaque

La violente manif ne fait pas reculer le gouvernement sur les prêts et bourses

SIMON BOIVIN
SBoivin@lesoleil.com

■ MONTEBELLO — La compression de 103 millions \$ dans les bourses est de nouveau venue hanter le Parti libéral, hier. Mais malgré le brasse-camarade des fédérations étudiantes, le gouvernement Charest ne semble pas vouloir céder de terrain.

Quelque 150 étudiants sont venus réaffirmer leur mécontentement dans une manifestation qui a tourné à un violent affrontement. Venus « porter un message » aux députés, les étudiants ont été refoulés à l'entrée du Château Montebello, où se tenait le caucus libéral. Ils ont ensuite tenté d'enfoncer la porte avec un bélier, forçant les gardes du corps des policiers et les agents de la SQ à se masser pour leur bloquer la voie.

La manif a fait 35 blessés :

11 du côté étudiant
et 24 chez les policiers

Pendant une bonne heure, les étudiants se sont acharnés à vouloir percer le mur de policiers, qui n'ont pas économisé les coups de bâtons télescopiques et les jets de poivre de Cayenne. Le tout s'est soldé par un bilan de quelque 35 blessés, pour la plupart légèrement, 11 du côté étudiant et 24 chez les gardes du corps et la SQ. Les coupures ont été nombreuses en raison des fenêtres qui ont volé en éclats. Sept étudiants ont été arrêtés.

« C'est intolérable qu'il y ait des comportements comme ça dans une société comme la nôtre où on est fier de nos libertés et de notre démocratie, a déploré le premier ministre, Jean Charest. C'est déplorables. L'in-

timidation n'a aucun impact sur notre jugement. »

INTENTIONS PACIFISTES

De leur côté, les étudiants assurent être venus avec des intentions pacifiques, même si certains étaient équipés avec des jambières et des épauettes. « On voulait entrer pour parler aux députés, a déclaré le président de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ), Pier-André Bouchard. Notre but n'était pas de faire de la casse. Mais c'est sûr que le ton monte et qu'il faut s'attendre à des actions plus musclées. »

Mardi, le député Pierre Paradis a exprimé ouvertement son désaccord avec la transformation par son gouvernement de 103 millions \$ de bourses en prêts. Différents députés sont aussi agacés par cette mesure qui fait des mécontents dans leur circonscription. Les étudiants dénoncent que cela augmente l'endettement chez les plus démunis parmi eux.

Mais le premier ministre ne laisse pas entrevoir de changement de cap. À la mi-novembre, au congrès des membres, le PLQ s'est contenté d'un vote en faveur d'un « réinvestissement massif » dans le régime de prêts et bourses. Un engagement que le ministre de l'Éducation, Pierre Reid, qualifie de « très clair ».

M. Charest a répété que les étudiants québécois sont les moins en-



Pendant une bonne heure, les étudiants se sont acharnés à vouloir percer le mur de policiers.

COURTOISIE DE LA SRC

dettes au pays, que le système d'aide financière du Québec est parmi les plus généreux au monde et que les jeunes ont intérêt à investir dans leur éducation. Le ministre Reid, lui, refuse toujours de s'engager à ce que, dans le prochain budget, les bourses reviennent au niveau qui prévalait avant la compression de 103 millions \$.

Les libéraux ont employé les deux derniers jours à préparer la prochaine session et à aplanir autant que possible certains irritants dans le parti. Les députés se réuniront à nouveau en caucus le 7 mars, une journée avant de recommencer à siéger. « Il n'y avait pas autant de grogne que ce qui a été dit, a assuré le président du caucus et député de Pa-

pineau, Norman MacMillan. Les gens ont dit ce qu'ils avaient à dire. On a beaucoup jérémyé du budget, du CHUM... Ça a été une très bonne discussion. »

Le premier ministre a répété vouloir recentrer les actions de son gouvernement sur les engagements qui l'avaient porté au pouvoir en avril 2003.

PROTOCOLE DE KYOTO

Les lobbyistes ont tenté d'influencer Ottawa

OTTAWA (PC) — Des documents fédéraux révèlent qu'une armée de représentants ont mené, au cours des deux dernières années, un lobbying intensif, mais généralement caché, en vue d'influencer les plans du gouvernement fédéral pour la mise en application du protocole de Kyoto.

Plus d'une centaine de lobbyistes représentant une foule d'organismes et d'entreprises se sont enregistrés pour travailler sur le dossier du traité de Kyoto depuis janvier 2002, selon le registre des lobbyistes.

La liste, qui est tenue par le ministère de l'Industrie, inclut une poignée de groupes de défense de l'environnement, mais surtout de nombreuses compagnies et associations représentant des industries susceptibles de devoir faire face à des coûts et des ajustements substantiels à cause du traité international sur les changements climatiques.

On y trouve l'Association canadienne du gaz propane, l'Institut canadien des produits pétroliers, l'Association canadienne du gaz et Canadian Oilsands Investments.

Des opposants notoires de Kyoto figurent sur la liste, incluant le Conseil canadien des chefs d'entreprise, la Coalition canadienne pour des solutions responsables en environnement et l'Alliance des manufacturiers et exportateurs.

Certaines grandes sociétés comme Alcan, Domtar, Cameco, Transalta, Suncor, Porsche et Lafarge ont embauché leurs propres lobbyistes.

Selon John Chenier, du *Lobby Monitor*, un bulletin qui suit le milieu des lobbyistes à Ottawa, il ne faudrait pas présumer que les associations industrielles travaillent contre Kyoto. Plusieurs essaient simplement de s'assurer de pouvoir faire face aux implications du plan de mise en œuvre de Kyoto, quel qu'il soit, dit-il.

À l'Institut canadien des produits pétroliers, qui représente les raffineries, Dane Bailey explique que l'industrie accepte les objectifs du traité de Kyoto, mais veut s'assurer qu'elle ne sera pas désavantagée sur le plan de la concurrence.

Cependant, Matthew Bramley, du Pembina Institute, un groupe d'experts en environnement, attribue au lobbying industriel l'affaiblissement continu des cibles de réduction des émissions de gaz à effet de serre dans le plan canadien d'implantation de Kyoto.



LE SOLEIL, ÉRIK LABBE

300 km pour l'environnement

■ Histoire de marquer l'entrée en vigueur du Protocole de Kyoto et afin de signifier l'urgence d'agir à leurs élus, un groupe de 18 jeunes a bravé l'hiver pour parcourir 300 km à vélo en partance de Montréal, de Saint-Jean-sur-le-Richelieu et de Sherbrooke, pour parvenir à Québec, hier. Au terme de leur périple de trois jours, ils ont fait un passage par l'Assemblée nationale afin de faire en-

tendre leur message aux politiciens québécois. Initiative de l'organisme d'éducation ENVironnement JEUnesse, la balade visait à inciter le gouvernement à poser des gestes concrets en matière d'efficacité énergétique et de réduction de gaz à effet de serre. Un mémoire proposant une série de recommandations a d'ailleurs été déposé pour l'occasion. Jean-Sébastien Massicotte

Le Bloc dénonce l'absence de plan fédéral

■ OTTAWA — Le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, affirme que le Canada n'a pas de quoi fêter alors que plusieurs pays célèbrent aujourd'hui l'entrée en vigueur du Protocole de Kyoto. M. Duceppe a souligné que le gouvernement canadien n'a toujours pas de plan crédible pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et préfère jeter de la poudre aux yeux en annonçant la tenue à Montréal, l'automne prochain, de la conférence des parties signataires du Protocole de Kyoto. Le chef bloquiste a dit espérer que le Canada ne va pas se couvrir de honte en arrivant à cette conférence avec des résultats désastreux. Il souligne que dans le livre rouge de 1993, le gouvernement libéral s'engageait à réduire de 20% les émissions de gaz à effet de serre pour 2005, alors qu'elle ont plutôt augmenté de 20%. Le porte-parole bloquiste en matière d'environnement, Bernard Bigras, signale en outre que l'approche fédérale a été un échec. Le gouvernement s'était donné jusqu'à décembre 2004 pour signer des ententes volontaires avec les grands secteurs industriels. Seulement deux ont signé: le secteur des pâtes et papiers et celui de l'acier. PC

La Conférence de Montréal suscite des espoirs

MONTRÉAL (PC) — L'annonce de la tenue d'une conférence sur les changements climatiques, à Montréal, sous les auspices du gouvernement canadien, va forcer celui-ci à déployer rapidement un plan crédible pour se conformer aux objectifs de réduction des gaz à effets de serre contenus dans le Protocole de Kyoto.

C'est ce que croit Matthew Bramley, directeur, changements climatiques, à l'Institut Pembina, d'Ottawa.

« La conférence sur les changements climatiques, à la fin de l'année, va faire en sorte que le regard du monde va se tourner vers le Canada, qui va devoir démontrer sa capacité d'être un chef de file en matière de changements climatiques », a fait valoir M. Bramley.

« Pour cela, nous avons besoin d'un plan fédéral de Kyoto crédible et efficace, avec des mesures réglementaires qui vont exiger des réductions notamment des grands émetteurs industriels qui représentent la moitié de nos émissions. »

« On a besoin de mesures musclées, assorties d'incitatifs financiers, dès que possible, surtout que les émissions des gaz à effet de serre du Canada, comme l'a souligné M. Charest, dépassent de 20% actuellement le niveau de 1990. L'objectif de Kyoto est de réduire de 6%. Nous en sommes très, très loin », a renchéri M. Bramley.

Le porte-parole de Greenpeace, Steven Guilbeault, a souligné lui aussi la lenteur du Canada à lancer son plan d'action.

« Les pays de l'Union européenne, le Japon et la Nouvelle-Zélande, par exemple, ont déjà mis en place des programmes et cela, depuis des années dans certains cas », a signalé M. Guilbeault.

Québec en avant, dit Charest

■ MONTRÉAL — Le premier ministre Jean Charest a profité de l'annonce par son homologue fédéral de la tenue d'une conférence internationale sur les changements climatiques, en décembre 2005, à Montréal, pour faire valoir la position tout à fait enviable du Québec par rapport aux autres provinces canadiennes. M. Charest a qualifié le bilan québécois de « performance » comparative à la situation dans les autres provinces. « De 1990 à 2002, les émissions de gaz à effet de serre du Québec ont augmenté de 2,5%, alors que les augmentations dans l'ensemble du Canada étaient d'environ 20%. Le secteur industriel québécois a également une excellente fiche avec une réduction de 9,9% entre 1990 et 2002, dépassant ainsi l'objectif de Kyoto, qui exige une réduction de 6% », a-t-il ajouté. PC



Un nom, une famille, une histoire

3^e Salon des familles souches

17 au 20 février 2005, Place Laurier, Mail central et cour des promotions (3^e étage)
Pour informations : (418) 653-2137 ou visitez le www.iffsq.qc.ca



FÉDÉRATION DES
FAMILLES SOUCHES
DU QUÉBEC

Place Laurier
C'est tout.

Desjardins
Caisse Desjardins
de Sainte-Foy
Accessible • engagé pour tous

Québec
• Affaires municipales, Sport et Loisir
• Archives nationales

LE MONDE

EN BREF

CHILI

3000 intoxiqués

■ SANTIAGO — Une femme est morte et plus de 3000 personnes ont été intoxiquées dans plusieurs villes du centre et du sud du Chili après avoir mangé des fruits de mer crus contaminés par une bactérie, a-t-on appris de sources hospitalières hier. Les autorités ont déconseillé aux nombreux touristes étrangers actuellement en visite dans le pays d'éviter la consommation de fruits de mer crus. La bactérie, le vibron para hémolytique, qui provoque des vomissements, des diarrhées et une forte fièvre, a causé le décès d'une femme de 65 ans, qui était en visite à Puerto Varas, à 990 km au sud de Santiago, et y avait mangé des fruits de mer dans un marché. AFP

TUNISIE

Début de marée noire

■ KORBOS — Un bateau marocain, le *MSC Al Amine*, s'est échoué sur les côtes nord-est de la Tunisie provoquant un début de marée noire avec le combustible s'échappant des fuites de ses réservoirs. Le porte-conteneurs battant pavillon marocain a heurté mardi par une forte tempête des rochers sur les côtes d'Ain Oktor, près de Korbos (50 km de Tunis) et du fuel lourd s'est aussitôt échappé de ses réservoirs. Hier midi, le *MSC Al Amine* était ensablé, couché sur le flanc à une vingtaine de mètres de la côte et l'on pouvait voir les bancs de sable environnants souillés par le mazout. Quelque 200 personnes de la municipalité, de la protection civile, de la garde et de l'armée nationale s'activaient à nettoyer la côte polluée, alors que le vent continuait de souffler et que les vagues étaient fortes. AFP

ALLEMAGNE

Greffés de la rage

■ FRANCFORT — Plusieurs patients allemands, dont trois sont dans un état critique, ont reçu les organes d'une femme soupçonnée d'être morte de la rage, a annoncé hier la Fondation allemande pour les greffes d'organes. La femme ne présentait aucun symptôme de la rage au moment de sa mort. Aucune précision n'a été donnée sur la façon dont elle aurait pu contracter la maladie. Trois personnes hospitalisées à Hanovre, à Heidelberg et à Marburg se trouvaient dans un état extrêmement critique après avoir été greffées, selon la porte-parole de la fondation Ilja Stracke. D'autres patients se trouvaient dans un état moins grave à Mayence à l'ouest de Francfort. AP

SRI LANKA

Retour aux sources

■ KALMUNAI — Un bébé miraculé du tsunami du Sri Lanka a retrouvé hier ses parents après une saga biogéographique médiatisée de près de deux mois. Le «bébé 81», un garçon âgé de quatre mois, a été placé entre les bras de sa mère sous la supervision d'un tribunal, qui avait ordonné lundi la mesure après que des tests ADN eurent mis fin à la controverse autour de l'enfant que neuf mères se disputaient. Les empreintes génétiques avaient prouvé que le couple revendiquant la parenté du garçon était bien ses parents biologiques. AFP



«Bébé 81» auprès de sa vraie mère

RAFIC HARIRI INHUMÉ AU LIBAN



L'ancien premier ministre du Liban, Rafic Hariri, a été inhumé hier au cœur de Beyrouth, entouré d'une foule immense venue lui rendre un dernier hommage empreint d'une grande émotion, d'aucuns scandant des slogans antisyréens. Au moment de la brève cérémonie d'inhumation sur la place des Martyrs, les églises de la capitale libanaise ont sonné le glas et les muezzins des mosquées ont récité la prière des morts pour Hariri, l'une des principales figures de l'opposition, considéré comme l'architecte de la reconstruction du Liban. Une foule considérable, évaluée à plusieurs centaines de milliers de personnes, s'était rassemblée sur la place des Martyrs, la grande place de la capitale, et dans les rues voisines. Aucun membre important du gouvernement libanais pro-syrien n'a paru pendant les cérémonies, auxquelles ont cependant assisté le président du Parlement, Nabih Berri, et des députés. Hariri a été tué lundi dans un attentat dans la capitale. Arrivé en début d'après-midi à Beyrouth, après l'enterrement, le président français Jacques Chirac, ami personnel de Rafic Hariri, a exprimé ses condoléances à la famille, dont on voit ici la veuve ainsi qu'une fille, et exigé que « toute la lumière soit faite » sur cet acte « abominable et inqualifiable ». Refusant toute enquête internationale sur ce massacre qui a fait 14 autres morts et une centaine de blessés, Beyrouth s'est borné à inviter des experts suisses... AFP

Un front irano-syrien contre Washington

■ TÉHÉRAN (AP et AFP) — L'Iran et la Syrie ont annoncé hier qu'ils formeraient un front uni pour faire face aux possibles menaces, sans citer explicitement les États-Unis, rapporte la télévision officielle iranienne.

« À la lumière des circonstances particulières auxquelles fait face la Syrie, l'Iran lui communiquera son expérience, notamment concernant les sanctions », a déclaré le premier vice-président iranien, Mohammad Reza Aref, après un entretien avec le premier ministre syrien, Mohammad Najji Otari. « À ce stade sensible, les deux pays doivent former un front uni face aux nombreux défis », a renchéri Mohammad Najji Otari.

Téhéran et Damas sont sous le coup de sanctions économiques américaines et les deux pays sont soumis à des pressions américaines intenses. Les États-Unis accusent l'Iran de chercher à produire des armes nucléaires tandis que les relations avec la Syrie se sont dégradées, particulièrement

après l'assassinat de l'ancien premier ministre libanais Rafic Hariri.

« Leur problème n'est pas avec les États-Unis, mais avec la communauté internationale. À la fois, la Syrie et l'Iran ont des obligations internationales et ont besoin de respecter les engagements qu'ils ont pris », a commenté Scott McClellan, le porte-parole de la Maison-Blanche.

Par ailleurs, Téhéran a confirmé hier que des drones américains surveillaient certaines parties du territoire iranien, comme en faisait part récemment le *New York Times*.

NUCLÉAIRE DANS SIX MOIS ?

Enfin, l'Iran aura « dans les six mois » les connaissances nécessaires pour fabriquer une bombe nucléaire,

Irak : compte à rebours pour l'Italienne

■ BAGDAD (AFP et AP) — L'otage italienne détenue en Irak a lancé hier un appel au retrait des forces italiennes dans un vidéo, tandis que le vice-président sortant, Ibrahim Al-Jaafari, a été la cible de critiques au lendemain de sa désignation par les vainqueurs chiites des élections comme candidat au poste de premier ministre.

En larmes, la journaliste italienne Giuliana Sgrena, 56 ans, enlevée le 4 février à Bagdad, a demandé le départ des troupes italiennes, dans un vidéo diffusée par les télévisions italiennes.

« Retirez-vous de l'Irak, ce peuple ne doit plus souffrir. Personne ne doit plus venir en Irak. Faites quelque chose pour moi, faites pression sur le gouvernement pour qu'il retire les troupes. Ma vie dépend de vous », a-t-elle lancé.

Mais son appel est resté lettre morte, la droite italienne au Sénat ayant voté hier pour la prolongation de la mission de ses 3000 soldats en Irak, contre l'avis de l'opposition de gauche.

« La mission en Irak continue », avait lancé la veille le chef du gouvernement Silvio Berlusconi lors du débat au Sénat. « Abandonner maintenant l'Irak serait une trahison des espoirs de démocratie des Irakiens », a-t-il ajouté tout en se réjouissant de savoir la journaliste d'*Il Manifesto* encore en vie.

On était par contre toujours sans nouvelles de la journaliste française Florence Aubenas disparue avec son guide irakien le 5 janvier à Bagdad.

Le ministre français des Affaires étrangères, Michel Barnier, a indiqué que la France avait eu « des indications » qui lui donnent « l'espoir » qu'ils pourront revenir un jour, mais le patron du journal *Libération*, Serge July, a déclaré que le gouvernement n'avait « pas de preuves de vie » des deux otages, à l'issue d'une réunion avec le PM, Jean-Pierre Raffarin.

En revanche, deux hommes d'affaires libanais, Hassan et Ghazi Haydar, enlevés le 29 décembre en Irak, ont été

relâchés hier dans des circonstances inconnues.

Des critiques contre Ibrahim Jaafari commençaient par ailleurs à être formulées hier. Il a été choisi pour le poste de premier ministre après des tractations avec les autres listes et un accord est intervenu à ce propos, avait déclaré mardi à une candidate de l'Alliance unifiée irakienne, Janane Al-Obeidi.

GARE À L'IRAN !

Le parti du premier ministre irakien sortant, Iyad Al-laoui, a mis en garde M. Jaafari contre les risques d'un alignement sur l'Iran et d'un gouvernement islamique.

« Il doit se comporter en irakien. Il doit être fidèle à l'Irak et non à un autre pays », a dit Imad Chebib, adjoint de M. Allaoui. Il a aussi mis en garde contre les tentatives de la liste chiite d'imposer l'islam au pouvoir.

« Le PM ne doit pas être un sunnite ou un chiite. Il doit être le meilleur dirigeant pour l'Irak », a-t-il ajouté, en affirmant : « D'Jaafari est notre ami, mais nous disons à Dawa (son parti) et au CSRII : "Soyez vigilants" ».

Le Conseil supérieur de la révolution islamique en Irak (CSRII) et le parti Dawa forment l'ossature de la liste de l'Alliance unifiée irakienne, arrivée en tête au scrutin du 30 janvier.

Enfin, des organisations sunnites irakiennes ont demandé mardi « un calendrier de retrait des forces étrangères » pour participer à un débat sur « la réconciliation nationale et la rédaction de la Constitution », tâche du prochain Parlement.



La journaliste Giuliana Sgrena sur la vidéo

a estimé hier à Londres le ministre israélien des Affaires étrangères, Silvan Shalom. « Ils essaient très sérieusement de développer la bombe nucléaire. La question n'est pas de savoir si les Iraniens vont développer une bombe nucléaire en 2009, 2010 ou 2011. La question principale est de savoir s'ils vont avoir les connaissances pour le faire », a déclaré M. Shalom.

« Nous pensons que dans les six mois, ils achèveront tous les tests et expériences qu'ils mènent pour avoir ces connaissances », a ajouté le ministre.

Chris Rundle, un expert britannique de l'Université de Durham, a émis de sérieux doutes sur les déclarations de M. Shalom, estimant qu'Israël exagère vraisemblablement la menace iranienne.

« Dans les années 90, les Israéliens disaient régulièrement que l'Iran aurait la bombe d'ici trois à cinq ans », a-t-il déclaré. « Un an plus tard, ils disaient la même chose... »

« Au fil des ans, les Israéliens ont été ceux qui, plus que n'importe qui d'autre, mettaient en garde contre la menace iranienne et la presse américaine a été influencée par ça », a-t-il dit.

LA MENACE DE PYONGYANG

D'autre part, la Corée du Nord pourrait reprendre, à tout moment, des essais de missiles de longue portée « capables d'atteindre les États-Unis » et développe activement des programmes d'armes biologiques et chimiques, a déclaré hier le directeur de la CIA, Porter Goss.

Du reste, les Américains considèrent à présent la Corée du Nord, qui vient de reconnaître posséder l'arme nucléaire, comme un des principaux ennemis des États-Unis, selon un sondage Gallup diffusé aujourd'hui. Après Pyongyang et l'Irak, l'Iran arrive en troisième position à cet égard, suivi de la Chine. George W. Bush avait cité en 2002 la Corée du Nord parmi les pays de « l'axe du mal ».

Sharon désavoue le chef d'état-major de Tsahal

JÉRUSALEM (AFP et AP) — Le premier ministre d'Israël, Ariel Sharon, a provoqué un « tremblement de terre » au sein de l'armée en refusant, pour la première fois dans l'histoire du pays, de prolonger le mandat de son chef d'état-major à quelques semaines du retrait prévu de la bande de Gaza.

Même s'il ne s'agit pas d'un limogeage mais plutôt d'un refus de prolonger d'un an le mandat du général Moshé Yaalon, la décision prise conjointement par M. Sharon et son ministre de la Défense, Shaul Mofaz, a été interprétée en Israël comme « un camouflet » au 17^e chef d'état-major de l'armée israélienne



Le général Moshe Yaalon

(Tsahal). Cette décision qui prendra effet le 9 juillet, au début du processus de désengagement de la bande de Gaza prévu cet été, a été motivée par une « mésentente » entre, d'un côté M. Sharon et le ministre de la Défense, Shaul Mofaz, et de l'autre le général Yaalon, 54 ans.

Par ailleurs, le Parlement israélien a donné son feu vert hier au plan de retrait de la bande de Gaza et de quatre implantations juives en Cisjordanie. Par 59 voix contre 40, la Knesset a approuvé un projet de loi indemnifiant les 9000 colons qui seront concernés par ce retrait. L'adoption définitive du projet de loi était attendue.

Al-Qaida vulnérable mais toujours dangereux, selon la CIA et le FBI

■ WASHINGTON (d'après AFP) — Le réseau terroriste Al-Qaida est « vulnérable » mais reste « dangereux » et continue de représenter une menace pour la sécurité nationale des États-Unis, ont estimé hier le directeur de la CIA, Porter Goss, et son homologue du FBI, Robert Mueller.

« Nous savons d'expérience qu'Al-Qaida est un adversaire patient, obstiné, imaginaire, souple et dangereux mais il est vulnérable et avec nos alliés nous l'avons frappé durement », a dit Goss lors d'une audition devant la commission du Sénat sur le renseignement.

« Malgré ces succès, la menace terroriste visant les États-Unis sur leur territoire et à l'étranger persiste », a-t-il ajouté lors de cette audition annuelle sur « les menaces au niveau mondial ». La détermination d'Al-Qaida « à dé-

truire l'Amérique n'a pas vacillé », a renchéri le directeur du FBI (police fédérale) Robert Mueller.

Les deux hauts responsables américains ont estimé que la lutte contre le terrorisme devait rester une priorité des autorités américaines. Les organisations terroristes représenteront « un des plus sérieux défis pour la sécurité nationale américaine dans les années à venir », a estimé M. Goss. La capture du chef d'Al-Qaida, Oussama ben Laden, et de son numéro deux, Ay-

man Al-Zawahiri, « ne sera pas suffisante pour éliminer la menace terroriste visant le territoire américain et les intérêts américains à l'étranger ».

Al-Qaida tente « de trouver des moyens de contourner les mesures de sécurité renforcées aux États-Unis pour frapper les Américains sur leur territoire », a-t-il affirmé.

« Il se peut qu'il ne s'agisse que d'une question de temps avant qu'Al-Qaida ou un autre groupe tente d'utiliser des armes chimiques, biologiques, radiologiques ou nucléaires », a-t-il ajouté.

Selon Mueller, des informations « montrent la claire intention d'Al-Qaida d'obtenir et d'utiliser » des « armes chimiques, des "bombes sales" et des agents biologiques comme le bacille du charbon ».

L'EST ET LA CÔTE-NORD

USAGE DE PETITS DÉPÔTOIRS PAR LES GRANDES MUNICIPALITÉS DE LA BAIE DES CHALEURS

Le brûlage des ordures sème l'inquiétude

GILLES GAGNÉ

Collaboration spéciale

■ CARLETON — L'utilisation massive des dépôts en tranchée par les municipalités de la baie des Chaleurs, et le brûlage subséquent de grandes quantités de déchets créent des remous dans la population de ce territoire, qui réclame un resserrement des normes du ministère de l'Environnement.

À la suite de la fermeture du lieu d'enfouissement sanitaire de New Richmond au début de 2005, les plus grandes municipalités de la baie des Chaleurs acheminent leurs ordures dans les dépôts en tranchée des plus petits villages, qui gèrent encore légalement ce type de dépotoir.

Selon la loi, les dépôts en tranchée sont limités aux municipalités de 2000

personnes ou moins, et en Gaspésie, ce sont surtout des villages de moins de 1000 personnes qui les exploitent. Après l'impasse créée par la fermeture du lieu d'enfouissement, le ministre de l'Environnement, Thomas Mulcair, a autorisé une dérogation à la loi, le temps que les gens de la baie des Chaleurs trouvent un autre lieu conforme de disposition des déchets.

Ils ont trois ans pour y parvenir.

Mais la pratique de brûlage des ordures dans les dépôts en tranchée a créé un problème à Saint-Omer, New Carlisle et Saint-Elzéar, où le nombre d'usagers a été multiplié par trois, et même par huit à Saint-Elzéar, où l'on accepte désormais les déchets de Bonaventure et de Saint-Siméon.

DES MINI-BELLEDUNE

«Jusqu'à récemment, le dépôt en tranchée de New Carlisle n'accueillait que les déchets de ses citoyens (1700 personnes). Depuis le début de 2005, nous recevons les ordures de Paspébiac (3500 personnes de plus). C'est très dérangeant quand le feu est mis à ce plus grand volume. Aucun tri n'est fait, et la combustion à basse température de matières polluantes, près des

zones habitées, se fait au détriment de la santé des citoyens», estime Darryl Beebe, un enseignant de New Carlisle.

Une réunion municipale houleuse a eu pour effet de convaincre les élus de New Carlisle d'interdire le brûlage au dépotoir. «Je suis satisfait de l'engagement pris par le conseil, mais il faudra être vigilant», note M. Beebe, qui rappelle que les gens de la baie des Chaleurs luttent depuis plus d'un an contre l'exploitation d'un incinérateur de sols contaminés à Belledune, face à chez eux, une position difficile à concilier avec la combustion de déchets domestiques en vrac.

À Saint-Omer aussi, le brûlage, apparemment accidentel, des ordures de Carleton, a été dénoncé lors de l'assemblée du conseil municipal. La Ville de Carleton-Saint-Omer s'est engagée

à surveiller le dépotoir afin qu'aucun feu n'y soit allumé.

À l'Environnement, aucune directive n'a été émise pour interdire le brûlage dans les dépôts qui accueillent désormais bien plus de déchets que ne le permettait la loi.

Le préfet de la MRC d'Avignon, Bertrand Berger, estime que les correctifs sont en voie d'implantation. «Quand le ministre Mulcair a autorisé la dérogation, il a dit «je veux savoir où vous allez avant six mois. Nous serons fixés dans un mois, pour Avignon et Bonaventure, avec un plan d'action pour l'accélération de la récupération, la désignation d'endroits pour les matériaux secs et des lieux de dépôts pour les huiles usées et les batteries. Et nous optons à long terme pour un lieu d'enfouissement technique», assure-t-il.

AUX MAINS DU ROYAL 22^E



COLLABORATION SPÉCIALE SYLVAIN DESMEULES

Cette semaine, 650 militaires du 2^e Bataillon Royal 22^e Régiment ont pris d'assaut Baie-Saint-Paul, Saint-Urbain et l'Isle-aux-Coudres pour y tenir un exercice. Les soldats participent à des simulations d'attaques, de patrouilles et d'établissement de points de contrôle, mais le plus spectaculaire survient de nuit, loin des regards, avec des manœuvres de tir réel, au grand lac de l'Ange, sur les terres du Séminaire de Québec, entre 22 h 45 et 1 h. Le contingent est arrivé avec 150 véhicules militaires dont une trentaine de LAV-III, véhicule blindé utilisé pour les patrouilles, et 8 hélicoptères Griffon. Ils repartent demain. Sylvain Desmeules (collaboration spéciale)

RECONFIGURATION DE LA CAISSE POP DE RIMOUSKI

Desjardins offre le taxibus gratuit à ses clients de 65 ans et plus

CARL THÉRIAULT

Collaboration spéciale

RIMOUSKI — La caisse populaire de Rimouski innovera au Québec lors de la reconfiguration de son réseau, qui fera passer de 10 à 4 le nombre des caisses populaires et centres de services, entourés de sept dépôts de nuit et de 25 guichets automatiques.

Les personnes âgées de 65 ans et plus, ne possédant pas d'automobile et vivant hors de portée des centres de services, pourront, dès la mi-juin, utiliser gratuitement le service de taxi Taxibus pour se rendre à leur caisse ou au nouveau siège social actuellement en construction au coût de 7 millions \$. Environ 1000 personnes de 65 ans et plus sont visées par ce projet-pilote original.

«Nous avons procédé à des consultations et tenu compte des 200 commentaires par écrit qui nous ont été adressés. Deux points sont ressortis, soit les services aux marchands par rapport au nombre de dépôts de nuit et les clientèles qui utilisent moins les guichets automatiques, surtout les personnes âgées», a résumé Paul-André Lavoie, président du conseil d'administration de la caisse de Rimouski qui compte 35 000 membres.

Le coût de 12 déplacements aller-retour par année sera

assumé par la caisse populaire. Une carte à poinçonner sera émise en plus de celle de la Société de transport de Rimouski Taxibus, un réseau de transport qui, à Rimouski, met à profit une flotte de taxis au lieu de lourds véhicules.

«L'accessibilité à nos centres sera encore meilleure. Nous allons évaluer ce projet-pilote d'ici le 31 décembre 2005. Nous entrons dans quelque chose de nouveau qui n'existe pas je crois dans d'autres institutions financières. Il ne faut pas oublier que ce sont les personnes âgées qui ont construit Desjardins», a précisé Jean Caron, directeur général de cette institution.

La caisse populaire de Rimouski — la plus importante caisse pop de l'Est du Québec avec un actif de 630 millions \$ — a un volume d'affaires avoisinant les 900 M \$. Dans trois ans, l'objectif visé est de 750 M \$ d'actif.

Au Bas-Saint-Laurent, la fusion des caisses populaires a fait diminuer de 40 % le nombre de caisses, de 85 à 33 (au 1^{er} janvier 2005), auxquelles il faut additionner toutefois une centaine de centres de services et un réseau de près de 90 guichets automatiques en plus du Centre financier aux entreprises décentralisé en cinq bureaux.

Desjardins a aussi marqué sa présence dans l'Est du Québec en implantant à Gaspé son Centre de gestion des prêts étudiants, créant là-bas une centaine d'emplois.

LE GRAND SOLDE ANNUEL



CETTE SEMAINE

ACHETEZ
le 1^{er} article

OBTENEZ
le 2^e article
DE PRIX ÉGAL OU INFÉRIEUR

1/2
PRIX*

*Toutes les marchandises en magasin au plus bas prix.

CONTEMPORAIN
18, rue Courcellette
Québec

ROCHE-BOBOIS
9, rue Courcellette
Québec

LA GALERIE
DU MEUBLE

DÉCORATION INTÉRIEURE

681-0171 • 1 800 463-2277 • www.lagaleriesmeuble.com

CLASSIQUE
1215, boul. Charest O.
Québec

LA-Z-BOY
Classique
1221, boul. Charest O.
Québec

- Ne s'applique pas aux commandes spéciales et antérieures ou avec toute autre promotion.

- Acompte de 30% - Solde sur livraison

- Promotion «Pas de TPS ou 36 versements» non applicable.

ÉDITORIAL

Hydro sous tension



Brigitte Breton

BBreton@lesoleil.com

Ce n'est pas seulement des défaillances dans le système de sécurité des installations d'Hydro-Québec que révèle le reportage de Radio-Canada. Il expose aussi, et c'est tout aussi inquiétant, un bris de confiance entre le gouvernement et Hydro, des relations tendues entre celle-ci et ses employés, et une conception bien particulière de la liberté de presse de la part d'une société d'État. Des troubles majeurs que ne résoudra pas l'ajout de caméras et d'agents de sécurité.

Bien sûr, une société d'État comme Hydro-Québec doit jouir d'une marge de manœuvre et d'une indépendance qui lui permettent de fonctionner sans toujours s'en remettre au gouvernement. Elle doit cependant démontrer qu'elle est digne de cette confiance. Les événements des derniers jours nous en font douter.

Hydro réclamait une injonction à la Cour supérieure pour des raisons de sécurité nationale. Or, elle n'a pas jugé bon d'en aviser les ministres de la Sécurité publique et des Ressources naturelles, ni même le premier ministre. Comme si ces derniers étaient des pions négligeables lorsque la sécurité et l'approvisionnement en énergie de millions de Québécois sont soi-disant menacés.

Qui plus est, le ministre Chagnon apprend aux Québécois qu'Énergie atomique du Canada a aussi émis des réserves quant à la sécurité de la centrale nucléaire Gentilly-2, près de Montréal. Le lien de confiance est ému, et il est rassurant que le ministre Chagnon demande à la Sûreté du Québec de lui faire une analyse du plan de sécurité d'Hydro. L'exercice n'est pas superflu. Que valait la vérification des accès aux installations réalisée au début du mois par la Direction sécurité industrielle d'Hydro et des firmes expertes, si quelques jours plus tard, le président juge important de consolider des éléments de sécurité après la diffusion d'un reportage?

Cependant, la commande du ministre Chagnon ne doit pas servir seulement à court terme à rassurer les Québécois et les clients américains. Le gouvernement et Hydro doivent bien cerner les risques potentiels et, de façon permanente, prendre les dispositions pour les diminuer sans attendre des années.

Si un malaise est manifeste entre Hydro et le gouvernement, un autre est aussi palpable entre Hydro et ses employés. Selon André Caillé, l'équipe de Radio-Canada devait forcément être de connivence avec des employés d'Hydro pour faire sa démonstration. Le devoir de M. Caillé n'est pas uniquement de trouver un coupable ou de bâillonner son personnel. Mais bien de comprendre pourquoi des employés doivent recourir aux médias pour dénoncer une situation et livrer un message à la haute direction d'Hydro.

Fait rassurant dans toute cette histoire, la Cour supérieure a rejeté les arguments de la société d'État, qui voulait empêcher la diffusion des reportages. Le juge Casgrain a conclu qu'il était dans l'intérêt public de les diffuser. Qui donc peut en douter aujourd'hui? Même Hydro en convient.

Camouflage budgétaire



Jean-Marc Salvat

JMSalvat@lesoleil.com

Il est anormal et malsain que les fondations qui ont reçu plus de 9 milliards \$ d'Ottawa depuis 1997 échappent encore et toujours à tout contrôle parlementaire et public. De la même façon, il est immoral que le gouvernement Martin puisse réduire ses excédents budgétaires en transférant de fortes sommes d'argent à ces organismes comme si de rien n'était. Ce camouflage organisé a suffisamment duré.

Quelle est l'utilité réelle des fondations mises sur pied par le gouvernement fédéral depuis huit ans pour gérer et distribuer des subventions dans différents domaines? C'est la question qu'il faudra finir par se poser, même si ce n'est pas celle qu'a voulu soulever la vérificatrice générale, Sheila Fraser, dans son rapport.

En soustrayant les fondations à tout examen public, dont celui du bureau de la vérificatrice, Ottawa finira (malheureusement peut-être) par contribuer à leur perte. L'opacité ne favorise jamais la confiance.

Si les fondations sont utiles et servent bel et bien les objectifs pour lesquels elles ont été créées, on ne voit pas pourquoi le gouvernement Martin refuse encore qu'elles rendent des comptes aux parlementaires. Elles ont beau être considérées comme indépendantes, il n'en demeure pas moins que les fonds qui leur ont été confiés proviennent des contribuables canadiens.

La Fondation canadienne des bourses du millénaire est visée, mais elle n'est pas la seule. Il y a aussi la Fondation pour l'innovation, Inforoute Santé du Canada, Génome Canada, la Fondation autochtone de guérison, Technologies du développement durable ainsi que la Fondation canadienne de la recherche sur les services de santé.

Sur les 9 milliards \$ versés au fil des ans, 7,7 milliards \$ n'ont pas été utilisés — comme s'il n'y avait pas de besoins en matière d'innovation, par exemple! On peut certes apprécier qu'il n'y ait pas eu d'orgies de dépenses. Mais il faut en tirer la conclusion qui s'impose: Ottawa a attribué beaucoup trop d'argent trop rapidement aux fondations.

Le résultat est que ces organismes ont permis de camoufler de plantureux surplus budgétaires fédéraux. Un petit jeu politique et comptable auquel les provinces sont malheureusement habituées, mais qui demeure inadmissible.

Pour le bien des objectifs qui ont conduit à la création des fondations, il est impératif que la Chambre des communes récupère son droit de regard sur leurs activités.



VOS RÉPONSES

@ QU'EN PENSEZ-VOUS?

Souhaitez-vous que Québec soit transformée en Ville lumière?

Regarder le ciel ou la télé?

On ne peut être en accord avec l'illumination de Québec puisque malgré tous les efforts de sensibilisation, la planète continue de se réchauffer. Faute de glace pour assurer leur survie, les ours polaires voient leur survie menacée, des îles disparaissent, d'autres seront partiellement englouties par la montée des eaux. Pendant ce temps, les consommateurs utilisent des démarreurs à distance, des plastiques, du styromousse... captifs devant leurs immenses téléviseurs (beaucoup trop grands pour la pièce) au lieu de se promener à l'extérieur le regard tourné vers le ciel pour observer les étoiles, la Grande Ourse, la Voie lactée, les aurores boréales... Tout simplement le ciel que l'on voit de moins en moins à Québec.

Lucie LeBel
Beauport



Le Musée du Québec illuminé

Une démarche artistique

Je suis très favorable à la mise en lumière de plusieurs sites. À voir l'illumination du Musée du Québec, de l'église Saint-Michel de Sillery de l'église Saint-Félix de Cap-Rouge, du parlement... on observe une grande démarche artistique et une volonté de rendre notre ville encore plus attirante. Cela me fait rigoler lorsque je lis que nous ne pourrions plus admirer le ciel et ses étoiles! Considérant qu'il est difficile de les regarder lorsque le ciel est couvert, je me plais à me dire que ma ville illuminée sera source de joie beau temps, mauvais temps.

Lors de nos événements heureux, la lumière est souvent présente (bougies sur un gâteau d'anniversaire, cierges lors d'un baptême, les feux d'artifice...). Pourquoi ne pas en profiter et en faire profiter aussi nos visiteurs. Ils garderont de notre région un souvenir de notre joie de vivre et de notre sensibilité à la beauté.

Françoise Beaulieu
Lévis (Québec)

Que la nuit demeure

On peut se promener sur les Plaines à 3 h et voir le Musée illuminé, le pont de

Québec, et les tours Martello. On peut faire le tour de la citadelle et les murs sont illuminés, au plaisir des croisiéristes, mais au coût de plusieurs arbres qui ont été coupés pour donner place aux rayons. En ville, les murs, les portes et les arbres qui les surplombent sont maintenant illuminés d'en bas et nous sommes aveuglés si nous osons traverser le terrain à pied. Et maintenant, voilà que l'on veut illuminer 70 autres sites sur le fleuve!

Pourtant le plus grand spectacle de la nuit ne nous coûte rien. Ce sont les étoiles, enfin, c'étaient... car on ne les voit plus! Au moins 2600 étoiles devraient être visibles lors d'une nuit sans lune, mais on en voit moins de 100. Selon une analyse réalisée en 1997 (image satellite de la US Air Force), Québec brillait déjà autant que Paris, et Montréal autant que New York. Les Québécois émettent de deux à trois fois plus de lumière par habitant que les Américains ou que les Européens.

Des scientifiques pensent que le fait de dormir dans la lueur des lampadaires peut être relié au développement de cancer du sein. Et pour les oiseaux, c'est pire. Ils s'orientent vers le nord en migration, utilisant les étoiles comme boussoles. Il y a 100 millions d'oiseaux migrants en Amérique du Nord qui meurent chaque année à cause de la pollution lumineuse, estime le World Wildlife Fund. Ils sont attirés vers la lumière artificielle, perdent le nord et meurent en heurtant des structures illuminées où en volant jusqu'à épuisement.

Que la nuit demeure la nuit.

Louisa Blair
Québec

Du gaspillage!

Pour une société qui dort, quoi de plus beau que toutes ces lumières qui enluminent ses rêves. Pour une qui s'éveille, rayonne lumière plus élevée qui accapare toute priorité.

Pierre Simard
Sainte-Foy

@ QU'EN PENSEZ-VOUS?

Êtes-vous inquiet de la sécurité entourant les barrages d'Hydro-Québec?

Pauvres nous autres!

(À André Caillé)
Savoir que le fleuron de notre patrimoine industriel et économique n'est pas mieux protégé qu'une grange abandonnée et perdue en plein champ m'écoeure à un point que je n'aurais jamais cru possible! Dirigeants pauvres! Gouvernement pauvre! Pauvres nous autres!

Jacques Plante
Québec

Un seul trou...

Demeurée bouche bée devant ce reportage exclusif de Radio-Canada, je préfère donner la parole au peintre et écrivain français bordelais Ylpe (1936-2003): «Un seul trou suffit pour faire une passoire.» À chacun d'en tirer ses propres conclusions et d'agir selon sa position!

Françoise Hélène Blais
Québec

@ QU'EN PENSEZ-VOUS?

Que pensez-vous de la décision de Wal-Mart de fermer son magasin de Jonquière?

La vie rêvée selon Wal-Mart

La famille Walton: une fortune évaluée à plus de 90 milliards \$. Les profits de Wal-Mart au cours de la dernière année: plus de 9 milliards \$, une augmentation de 14%. Les associés? Le moins possible. Les fournisseurs? Le moins possible. Les clients? L'illusion de faire une bonne affaire. Les retombées économiques? En Chine. Les fermetures d'usine? En Amérique du Nord.

Christian Lemelin
Sainte-Foy



La lettre ouverte de Wal-Mart publiée dans les journaux québécois

J'achète où ça me plaît!

L'été passé, je suis allée chez Wal-Mart pour m'acheter une paire de souliers. J'ai payé 30 \$ taxes comprises. Ma belle-sœur a acheté une paire identique dans un grand magasin de chaussures et elle a payé plus de 60 \$. Qui a fait les plus gros profits?

Je pense à tous ceux qui n'ont pas les moyens de s'habiller: est-ce un crime d'être raisonnable dans les prix? Pour ceux qui n'ont que la pension de vieillesse pour vivre, envient-ils ceux qui gagnent 100 000 \$ et qui ont les moyens de s'acheter tout ce dont ils ont besoin. Quant aux salaires payés par Wal-Mart, c'est plus payant de travailler là que de laver les planchers! C'est un travail pour les étudiants et pour les retraités en attendant de trouver un autre emploi. D'autres magasins peuvent suivre la même formule. J'achète là où cela fait mon affaire.

Liliane Labbé
Saint-Augustin-de-Desmaures

@ QU'EN PENSEZ-VOUS?

Pensez-vous que le PDG d'Hydro-Québec, André Caillé, devrait démissionner?

ÉCRIVEZ-NOUS À opinion@lesoleil.com Pour que votre commentaire soit publié, vous devez fournir votre nom, votre adresse et votre numéro de téléphone.

OPINIONS



Moumounes et cachottiers

Michel VASTEL MVastel@lesoleil.com

J'ai une marotte : l'abus de nos deniers durement gagnés et laborieusement versés au fise. Je me délecte donc à la lecture des rapports de la vérificatrice générale du Canada. Et quand Sheila Fraser revient sur le sujet des fondations fédérales — de véritables planques à milliards —, c'est l'extase ! Mais pour vous mettre en appétit, permettez-moi de vous entretenir d'une de ces histoires d'horreur dont je sais que vous raffolez...

Les ministres et quelques mandarins fédéraux voyagent en avion privé. À l'aéroport d'Ottawa, ils utilisent les services VIP du Shell Aerocentre, qui nous coûtent à peu près 50 000 \$ par année. Figurez-vous que ces légimes importants du gouvernement du Canada n'aiment pas la promiscuité des salons privés de Shell. Transports Canada a donc lancé un appel d'offres pour faire construire des salles d'embarquement réservées à leur usage exclusif...

On demande bien sûr un salon confortable et une salle de réunion pour huit personnes avec téléphones, télécopieurs et un téléviseur « capable de recevoir... CNN » ! Pas CBC Newsworld, ni RDI, ni LCN, ni CTV Newsnet. Non : CNN...

N'oubliant aucun détail, le ministère des Transports exige que des hôtesse soient disponibles pour accompagner les ministres à leur jet privé avec un... parapluie en cas d'intempérie ! Ah ! J'oubliais : il faut aussi une porte de service pour permettre la livraison de repas et... de fleurs. On pense vraiment à tout ! Voilà le signe d'un gouvernement qui nage dans l'argent et dont les mandarins se réunissent un beau matin en se disant :

« Qu'est-ce qu'on pourrait bien dépenser aujourd'hui ? » Passe pour le Challenger, mais le parapluie ? Et pourquoi pas le tapis rouge pendant qu'on y est ?

Mais revenons à nos fondations, dont l'existence même est purement fortuite et dont la gestion échappe complètement aux élus. Une fondation, c'est l'équivalent d'un REER dans lequel vous pourriez investir tout ce que vous voulez, que vous confieriez à une institution financière, laquelle refuserait de vous dire ce qu'elle fait avec votre argent.

En soi, les fondations procèdent d'une bonne intention : elles peuvent distribuer des bourses d'études, encourager l'innovation, favoriser la recherche en santé. C'est Jean Chrétien qui les a inventées, pour le bon motif mais — comme pour le Programme de commandites — au mépris de toutes les règles d'une saine administration. En fait, les contributions du gouvernement du Canada dépendent de l'ampleur des excédents budgétaires : la Fondation canadienne pour l'innovation, par exemple, a reçu 801 millions \$ en 1996, puis 200 millions en 1998, 900 millions en 1999 et 1,2 milliard — année faste ! — en 2000, 500 millions en 2002.

Les contributions du Trésor fédéral à ces fondations sont donc totalement arbitraires et ne dépendent pas des besoins. Ottawa cache tellement d'argent dans ses fondations qu'elles n'arrivent pas à le dépenser ! Résultat : des neuf milliards que le gouvernement a confiés à neuf fondations depuis 1997, il reste encore 7,7 milliards \$ planqués quelque part. Il est impossible de savoir comment ces

épargnes sont gérées, au bénéfice de qui, et dans quel dessein.

Prenez par exemple la Fondation canadienne des Bourses d'études du millénaire, une de mes préférées puisqu'elle est située à Montréal et gérée par un conseil d'administration présidé par Gérard Veilleux, un ancien mandarin du régime. Créée pour 10 ans avec une dotation de 2,5 milliards \$, elle n'a distribué que 1,1 milliard de bourses en six ans et, comme sa cagnotte a rapporté 690 millions \$ en placements, il lui reste encore 2 milliards \$ à dépenser en quatre ans.

Il y a deux ans, j'ai demandé où et par quel canal cette Fondation plaçait ses milliards de dollars. Après tout, c'est notre argent ! On m'a promis un rapport par courrier spécial : je l'attends encore !

Dans une note de bas de page du rapport annuel 2003 de la Fondation des Bourses d'études du millénaire, j'ai tout de même avancé un peu. Les maisons de placement à qui nos milliards sont confiés sont TD Asset Management de Toronto, YMG Capital Management de Toronto, et Phillips, Hager et North Investment Management de Vancouver. Merci pour les institutions financières du Québec !

Et où cet argent est-il placé ? Nos courtiers de Toronto et de Vancouver ont acheté pour 500 millions \$ d'Obligations du Canada : autrement dit, l'argent sort du Conseil du Trésor et retourne au ministère des Finances. Au passage, les maisons de courtage prennent une commission : cela ne vous rappelle rien ? Une autre tranche de 729 millions \$ est placée dans des Obligations de sociétés privées — svp, ne posez surtout pas de questions !

—, et 242 millions, seulement, dans des obligations provinciales.

Questions : pourquoi l'argent est-il placé dans des Obligations fédérales qui ne rapportent que 4,62 % en moyenne, alors que les obligations provinciales rapportent 5,01 % ? Combien d'argent est placé dans des obligations du Québec par rapport à celles des autres provinces ? Et puis, sur les 729 millions \$ placés dans des sociétés privées, combien le sont dans des sociétés québécoises, ou ontariennes, ou albertaines ? J'attends toujours mon rapport « par courrier spécial »...

Évidemment, toutes ces questions que l'on se pose sur les placements des 2 milliards \$ de la Fondation des Bourses du millénaire, elles se posent aussi pour les six autres milliards qui dorment dans d'autres fondations.

Le plus choquant, c'est que le Bureau du vérificateur général, au nom du Parlement du Canada, n'a même pas accès aux livres de ces Fondations. Aux demandes répétées de Sheila Fraser, le gouvernement répond : « Le fait d'exiger que les fondations acceptent des normes et des opérations semblables à celles du secteur public et d'y nommer le vérificateur général du Canada à titre de vérificateur pourrait compromettre l'indépendance des fondations et restreindre leur marge de manœuvre opérationnelle et leur efficacité... »

Ben voyons ! C'est notre argent. Les administrateurs sont nommés au bon vouloir du premier ministre. Mais ne leur posez surtout pas de questions : cela les dérangerait et compromettrait leur efficacité ! À quand votre prochain discours sur la reddition de comptes, Monsieur Martin ?

POINT DE VUE

AFFAIRE JUPPÉ

« Il ne saurait y avoir à Québec un nouveau tribunal de la morale internationale »

Jean-François Bédard

MBA*, ancien président de l'Association des étudiants de l'ENAP, doctorant en sciences de gestion à l'Université Paris IX Dauphine

Guillaume Bouvier

Doctorant en géopolitique, Université Paris VIII

La nouvelle de l'intégration de M. Juppé dans le corps professoral de l'École nationale d'administration publique (ENAP) aurait dû être accueillie avec satisfaction. Vu d'outre-Atlantique, cette micropolitique paraît un peu dérisoire, les enjeux de rayonnement international du Québec méritent mieux.

L'enseignement de l'ancien premier ministre de la République française fait entrer l'ENAP dans une autre dimension, celle des universités de réputation internationale où les professeurs interviennent davantage pour leur expérience des plus hautes fonctions politiques que pour leur carrière universitaire. Au lieu de cela, certains des étudiants de l'école se parent des vertus de la justice et de la morale et s'inquiètent de devoir côtoyer un homme condamné par la justice de son pays.

Rappelons que celui-ci en assume entièrement les conséquences et qu'il n'est pas au Québec en exil ou en fuite. Peu nous importent les motifs de la condamnation de l'ancien maire de Bordeaux et ancien ministre des Affaires étrangères de la quatrième puissance mondiale : ces affaires regardent la justice (elle a rendu son verdict) et ses électeurs français. En règle avec les lois de son pays, du nôtre, il ne saurait y avoir à Québec un nouveau tribunal de la morale internationale. Au nom de quoi établirions-nous une double peine ?

Les professeurs de l'ENAP se devaient d'accepter la nomination d'Alain Juppé au titre de professeur invité. Les avantages pour l'institution et pour le Québec devaient être certains considérés comme étant des « considérations d'ordre éthique ». Certes, il ne faut pas écarter de notre horizon les accusations et les déboires juridiques de l'ancien homme politique. L'homme pressenti pour être président de la République, par son inéligibilité, n'a-t-il pas déjà payé chèrement ses égarements ? Nous croyons que oui !

Sa formation (École normale supérieure, Science P6 Paris et l'ENA) et son expérience politique (premier ministre 1993-1997, ministre délégué à l'Économie, des Finances et de la Privatisation, chargé du budget, maire de Bordeaux et, enfin ministre des Affaires étrangères) permettront des échanges uniques avec les étudiants et le personnel de l'institution. À ces titres, il a été l'un des architectes de l'Union européenne, une nouvelle force politique dont la compréhension — parfois difficile pour maints Européens — est une clef majeure pour toute administration publique qui est à l'écoute des grands courants et des grandes pressions mondiales.

Alain Juppé peut-il favoriser une telle compréhension ? Assurément. En fait, on peut se demander quelle autre institution universitaire québécoise peut se targuer d'avoir au sein de



M. Alain Juppé à la fin de sa carrière politique

son corps professoral un professeur ayant l'expérience et les connaissances de M. Juppé ? En ce moment, aucune.

En accueillant Alain Juppé, l'École mettra ses étudiants en rapport direct avec un savoir pratique et de haut niveau. La spécificité de l'ENAP est de favoriser des enseignements pratiques et théoriques dans le champ de l'administration publique. Qui de mieux qu'un ancien premier ministre serait en mesure d'expliquer à des étudiants les rouages et la mécanique de la mise en place des politiques publiques ?

Dans le même ordre d'idées, la présence de l'ancien premier ministre à l'ENAP permettra de compléter, par une vision pratique, l'acquisition de connaissances en relations internationales. Ses enseignements viendront se greffer à ceux des spécialistes de l'international œuvrant dans l'institution. De nos jours, il n'est plus possible, même pour des administrateurs publics, d'éviter les questions internationales.

La position internationale du Québec, au sein de l'espace politique francophone, sera renforcée par la présence d'Alain Juppé, sur une période longue, sur le sol québécois. En effet, l'ancien premier ministre devient, ainsi, un interlocuteur de choix. Il est de notoriété publique, en France, que Jacques Chirac, président de la République, est quotidiennement en lien avec son ami Alain Juppé, qu'il considère comme étant « le meilleur d'entre nous » (dixit Jacques Chirac).

Dans ces conditions, pourquoi l'ENAP devrait-elle se priver du rayonnement international procuré par son illustre professeur invité ?

*Les auteurs sont Québécois.

WAL-MART

Pas de bonne raison de magasiner ailleurs ?

Mario Saint-Pierre

L'auteur est directeur des ventes & marketing à Moulage sous pression AMT Inc de Saint-Cyprien, dans la région de Rivière-du-Loup.

Il est clair que la décision des employés du Wal-Mart de Jonquière de se syndiquer a sûrement incité les hauts dirigeants à prendre une décision si draconienne ! Bien que déplorable, la perte de ces 190 emplois à Jonquière ne doit pas nous distraire des effets profonds et insidieux de la *wal-martisation*, soit la perte de milliers d'emplois au Québec et ailleurs !

Dans les reportages, des clients de Wal-Mart affirment que cette chaîne offre les prix les plus bas et qu'à ce titre, il n'y a pas de bonne raison de magasiner ailleurs. C'est là que le bât blesse ! Je laisse à Wal-Mart le soin de décider de la pertinence de fermer un magasin à Jonquière ou ailleurs. C'est son droit ! Comme le droit de dieter ses prix de ventes ! C'est de la libre concurrence... Les dirigeants de Wal-Mart doivent cependant respecter les associés qui y travaillent, mettre un terme à des pratiques de gestion douteuses et respecter notre Code du travail !

D'autre part, je condamne haut et fort tous les récents gestes d'intimidation tels que les alertes à la bombe que certains déploient envers différents magasins Wal-Mart !

Ce qui doit vraiment nous préoccuper à titre de citoyen, consommateur et surtout à titre de salarié est la question suivante : devrions-nous acheter des produits chez Wal-Mart ?

Nous devons en effet nous interroger quant à nos habitudes d'achats et de celles de Wal-Mart. Cette chaîne de magasins, la plus grande au monde, s'approvisionne à plus de 80 % dans des pays dont le coût de la main-d'œuvre est si bas que peu, sinon aucun manufacturier nord-américain ne peut les concurrencer !

En achetant chez Wal-Mart des produits ayant été fabriqués en Chine, dont les règles économiques, sociales et environnementales sont quasi inexistantes, nous payons à la caisse, c'est vrai, un prix plus qu'avantageux ! Toutefois, la face cachée de cette consommation, c'est que de plus en plus d'emplois manufacturiers et de services se sont perdus à Rivière-du-Loup, au Québec et en Amérique avec la venue de Wal-Mart.

Michel Cox, chef économiste à la Banque fédérale, affirme : « Ceux qui ont le plus besoin des économies qu'offrent les produits fabriqués en Chine

sont ceux qui ont perdu leur emploi parce que leur employeur a dû recourir à des réductions d'effectifs ou encore fermer ses portes, étant incapable de concurrencer les manufacturiers chinois dont le salaire horaire est à peine 0,25 \$ de l'heure. » Il conclut en disant : « Wal-Mart est la plus belle chose qui soit arrivée pour les gens pauvres. »

Or, si nous perdons de plus en plus d'emplois au profit de la Chine puisque nos habitudes de consommation sont de rechercher le prix le plus bas en achetant chez Wal-Mart, nous devons faire face à l'érosion du marché de l'emploi. À titre d'exemple, Moulage sous pression AMT, de Saint-Cyprien, situé à 45 minutes au sud de Rivière-du-Loup, a perdu quelques clients qui ont décidé d'opter pour la Chine, que ce soit pour la fabrication de couteaux utilité — (carton tapés) —, de composantes électriques... À ce jour, plus d'une douzaine d'emplois ont été perdus et nous prévoyons que ce nombre pourrait atteindre une cinquantaine d'ici la fin 2005.

En réduisant par conséquent le nombre de payeurs de taxes et d'impôts, aurons-nous encore la capacité de nous offrir des soins de santé gratuits, des prestations de vicillesse, un système d'éducation... ? En achetant chez Wal-Mart des produits fabriqués ailleurs que chez nous, nous nous appauvrissons collectivement ! Attention, certains diront que Wal-Mart a créé des emplois dans notre région... Mais peut-on affirmer, s'ils sont rémunérés à peine plus que le salaire minimum, qu'il s'agit d'emplois qui permettent à une collectivité de s'offrir les services dont nous jouissons ?

Ainsi, toute la tourmente actuelle cache des enjeux bien plus grands ! Il faut que nos politiciens reconnaissent les effets pervers de tous ces pays dont les coûts de production ne sont qu'une fraction des nôtres et préserve, par des politiques appropriées, le domaine manufacturier.

Néanmoins, la concurrence de produits fabriqués en Amérique est saine ! Si Wal-Mart affiche les prix les plus bas pour ces produits, n'en déplaise aux autres commerçants, profitons de ses économies !

Rien n'est blanc ou noir ! L'achat de biens et de commodités chez Wal-Mart peut faire du sens, mais avant de passer à la caisse, vérifiez donc si vos produits ont été fabriqués en Amérique. Ce faisant, vous contribuerez à maintenir des emplois chez nous et préserverez des acquis sociaux inestimables à nous tous !



Wal-Mart, qui est la plus grande chaîne de magasins au monde, s'approvisionne à 80 % dans des pays dont le coût de la main-d'œuvre est dérisoire ce qui entraîne des pertes de revenus pour les entreprises d'ici. M. Saint-Pierre de Moulage sous pression AMT, sait de quoi il parle, cette entreprise a dû récemment faire une quinzaine de mises à pied en raison de ce type de compétition féroce.

Vous êtes admissible chaque semaine pour devenir finaliste (Billets cumulatifs).

Un client Tanguay
gagnera
1 000 000\$
en argent comptant
(non imposable)

Magasinez chez Tanguay

11 jours seulement

MILLIONNAIRE

Épargnez **230\$**

849⁹⁹ 6 mcx
23⁶¹ / 36 mois

Courant: 1079,99\$

RIVE SUD
6 morceaux

Épargnez **100\$**

899⁹⁹ 5 mcx
25⁰⁰ / 36 mois

Courant: 999,99\$

Chaise capitaine et
vaisselier en sus

5 morceaux

HAMILTON & SPILL

599⁹⁹ Causeuse
16⁶⁶ / 36 mois

699⁹⁹ Sofa
19⁴⁴ / 36 mois

Vantage

469⁹⁹ Fauteuil
13⁰⁵ / 36 mois

FINANCEMENT
accord D
Desjardins

TANGUAY

Livraison et service
gratuits
à la grandeur de la province

WWW.TANGUAY.CA
Magasinez en ligne

LES SAULES
4875, boul. de l'Éclaircie
(418) 871-4411
1 800 563-4411

BEAUPORT
777, rue Clémentine
(418) 866-4411
1 800 563-4282

LÉVIS
5720, boul. Étienne-Dellaire (angle Kennedy)
(418) 833-4511
1 800 563-4511

SAINT-GEORGES DE BEAUC
8955, boul. Lacrotz
(418) 226-4411
1 877 295-4411

RIMOUSKI
822, boul. Sainte-Anne, Route 132
(418) 725-4411
1 800 483-4411

RIVIÈRE-DU-LOUP
245, Hôtel-de-Ville
(418) 867-4711
1 800 510-4711

TROIS-RIVIÈRES
2290, boul. des Récollets
(819) 373-1111
1 800 465-2200

CHICOUTIMI
1990, boul. Talbot
(418) 696-4411
1 800 363-4711

Ce concours est ouvert à tous les clients de 18 ans et plus qui feront un achat minimum de 100\$ ou plus entre le 3 janvier et le 27 février 2005. Une participation sera remise avec chaque tranche d'achat de 100\$ effectué durant les dates de la promotion dans tous les Ameublements Tanguay et Tanguay Electronique (non valide sur les achats antérieurs). «La vente du Million» débute le 3 janvier 2005 et se termine le dimanche 27 février 2005 à 17 heures dans les huit (8) Ameublements Tanguay ainsi que chez Tanguay Electronique. Règlements disponibles en magasin et sur www.tanguay.ca.
* Sur approbation du service du crédit accord D Desjardins. Ne payez que les taxes de vente (TPS et TVQ) si un versement vient en souffrance, un intérêt sera calculé à compter de la date d'échéance du versement au taux annuel de 15,5% et sera chargé mensuellement au compte du client.
(Exemple: solde en souffrance de 100\$, l'intérêt pour une période de 30 jours sera de 1,63\$). Achat minimum requis: 100\$ - 12 versements, 500\$ et plus, et items sélectionnés - 36 versements. Photos à titre indicatif. Détails en magasin.